



HAL
open science

Les agriculteurs sont-ils des paysagistes qui s'ignorent ? Le cas des éleveurs en moyenne montagne du Livradois-Forez

Clément Pouzet

► **To cite this version:**

Clément Pouzet. Les agriculteurs sont-ils des paysagistes qui s'ignorent ? Le cas des éleveurs en moyenne montagne du Livradois-Forez. Sciences de l'Homme et Société. 2021. dumas-03246740

HAL Id: dumas-03246740

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-03246740v1>

Submitted on 2 Jun 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les agriculteurs sont-ils des paysagistes qui s'ignorent ?

Le cas des éleveurs en moyenne montagne du Livradois-Forez

Pouzet Clément

Travail Personnel d'Étude et de Recherche (TPER)
de la formation Paysagiste DEP

Année universitaire 2020/2021

École Nationale Supérieure d'Architecture
et de Paysage de Bordeaux



• ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE & DE PAYSAGE



**Les agriculteurs sont-ils des
paysagistes qui s'ignorent ?**
*Le cas des éleveurs en moyenne
montagne du Livradois-Forez*

Pouzet clément

*Date de soutenance orale : 8 janvier 2021
Rédaction achevée : 17 décembre 2020*

Image de couverture : un paysage qui m'est cher dans la Montagne Thiernoise

Avant-propos

Ce travail de recherche a été réalisé dans le cadre du Diplôme d'État Paysagiste (DEP) de l'École Nationale Supérieure d'Architecture et de Paysage (ENSAP) de Bordeaux. C'est à travers le Travail Personnel d'Étude et de Recherche (TPER) que ce document prend forme.

L'objectif est d'explorer une problématique fondamentale. Pour ma part, j'ai souhaité m'investir dans la relation qui lie l'agriculture et les paysages.

C'est un sujet qui par mon parcours de vie m'est cher et me captive singulièrement. Je vois en l'agriculture de demain des enjeux se dessiner où la question du paysage ne pourra être dissociée. J'ai pour ambition, par ce travail de recherche et dans mon avenir professionnel en tant que paysagiste, de contribuer à enrichir, comprendre, enseigner, aménager ce projet «agro-paysager».

Remerciements

Je tiens à remercier Cyrille Marlin, paysagiste-enseignant-chercheur qui a été le tuteur de ce mémoire de recherche, pour les connaissances et savoir-faire qu'il a su me communiquer.

Un grand merci à mes parents, Armelle et Pascal, pour leur aide morale et les longues heures de relecture. Une pensée à ma petite sœur Élodie, à qui je souhaite le plus grand bonheur...

Je remercie ma chère Océane, qui a su être là pour moi et pour son soutien inconditionnel...

Merci à Mariette et Alain, mes voisins apiculteurs, pour leur patience dans la relecture méticuleuse de ce travail.

Enfin, merci aux agriculteurs qui ont su me consacrer un peu de leur temps pour ce travail.

Sommaire

Introduction	9
Partie 1 – Les discours du paysage agraire	
1 • L'Homme, l'agriculture et le paysage : une attache continue	11
2 • Le paysage agraire, une affaire de perception	15
3 • L'agriculture et le paysage, un projet d'avenir	17
4 • Les enjeux du paysage pour l'agriculture : l'investigation	19
Partie 2 – La considération du paysage dans la pratique agricole en moyenne montagne du Livradois-Forez	
1 • Le cas des agriculteurs en moyenne montagne du Livradois-Forez	22
2 • Rencontres et échanges avec les agriculteurs sur leur exploitation : tentative d'acquiescer une parole spontanée et intérieure	24
3 • Les discours hétéroclites des agriculteurs face au paysage en moyenne montagne du Livradois-Forez	26
Partie 3 – Des discours aux projections : la réflexion des agriculteurs soucieux et tributaires de leurs paysages	
1 • Le paysage dans une conjoncture spatiale : les agriculteurs tributaires	27
2 • Des agriculteurs avec un regard de paysagiste : une influence dans leurs pratiques	33
3 • Les préoccupations des agriculteurs pour l'avenir de leur pays	39
4 • Regard transversal : les obstacles au génie paysagiste de l'agriculteur	44
Conclusion	48
Bibliographie	51
Annexes	56

Introduction

Le monde agricole entretient une intime relation avec le paysage, pour autant, depuis l'industrialisation de l'agriculture, cela est moins le cas. Les termes : insécurité alimentaire, banalisation des paysages, fermeture du paysage, pollution chimique, etc. sont devenus redondants et pesants dans le bilan du paysage agricole français. La société soulève une volonté de faire évoluer le monde agricole. Il est alors soumis à de nombreuses remises en question.

Cela nous amène à la réflexion suivante : comment les agriculteurs entretiennent leurs relations avec les paysages et plus particulièrement, l'influence réciproque entre la pratique agricole et les paysages ?

Ce travail de recherche tentera d'apporter des connaissances sur le rôle des agriculteurs dans la production, l'évolution et l'entretien des paysages. Comprendre la relation qui lie la production agricole et les paysages, c'est comprendre l'influence des facteurs imbriqués en eux. Comprendre cette relation, c'est permettre aussi de placer davantage en avant le paysage dans les projets agricoles. Mais aussi, plus généralement dans les politiques publiques d'aménagement territorial. À travers ce travail il y a une certaine volonté de pédagogie afin de mettre en avant cet artisanat paysan dans la production de paysages à travers les pratiques agricoles.

La méthode qui va être employée pour entreprendre cette recherche

est d'identifier trois hypothèses. Chacune intégrant une branche d'investigation particulière. La première est la question spatiale ; puis la lecture singulière du paysage par l'agriculteur ; et pour finir les dynamiques du paysage par les pratiques agricoles garantes des paysages.

L'investigation du terrain se poursuit par la rencontre d'agriculteurs au sein de cinq exploitations toutes situées dans la Montagne Thiernoise. Elle se constituera d'un dialogue avec chacun. À l'appui, des documents iconographiques et notre présence sur les lieux de l'exploitation avec son cadre paysager viendront enrichir les discours.

Nous espérons ainsi découvrir s'il existe bien un rapport entre la pratique agricole et les paysages ; ce qui nous conduira à identifier les facteurs d'influence, des réalités agricoles et paysagères. Elles s'interposeront à nous durant ce travail.

Pour cela, nous commencerons par explorer dans une première partie, l'état de l'art à travers les différents discours du paysage agricole. Nous poursuivrons par la seconde partie qui présentera le terrain de recherche et la méthode d'investigation et de ses outils. Nous finirons par la troisième partie qui viendra en discussion sur les résultats obtenus de la recherche. La conclusion apportera les enseignements à en tirer, les ouvertures et limites de ce travail.

Partie 1 – Les discours du paysage agraire

L'état de l'art nous permettra de construire un socle de connaissances minimales sur le sujet. Nous y développerons des définitions de

vocabulaire et des concepts. Ils seront essentiels pour comprendre la suite du travail de recherche.

1 • L'Homme, l'agriculture et le paysage : une attache continuelle

1.1 *L'aube du paysage agraire*

L'homme et le paysage, c'est une relation de longue date. Gaston Roupnel identifie le paléolithique comme période marquant le début de cette relation. C'est par la sédentarisation des hommes que commence l'organisation des campagnes françaises. La cueillette laisse place aux pratiques culturelles et d'élevage de la période du néolithique. Pas moins de trois millénaires suffisent à convertir le territoire qui est aujourd'hui la France (De Boismenu, 2004, p.6). Les paysages alors engagés dans un processus d'anthropisation attirent curiosité et réflexion pour comprendre ce qui a amené les Hommes à façonner les paysages comme on les connaît à l'heure actuelle. Pour commencer, «Le géographe regarde un paysage et s'efforce de l'expliquer. Il sait que cet objet, véritable œuvre d'art, est le produit d'une longue élaboration, qu'il a été façonné au cours des

âges par l'action collective du groupe social installé dans cet espace et qui le transforme encore» (Duby, 1991, p.14). Certaines périodes du XIXe siècle et début du XXe siècle ont permis «le maintien [...] d'une paysannerie nombreuse [qui a eu] effet de donner à notre pays des paysages ruraux humanisés dont la diversité et la qualité sont reconnues et admirées» (Ambroise, 2002, p.3). C'est à travers cette dimension plurielle (sociale, naturelle, économique, etc.) et d'accumulation (temporelle) que les paysages prennent leur consistance et richesse. Le paysage peut-être vu comme un palimpseste¹ gardant les traces de tout acte, l'agriculture est l'une des plus marquantes.

1.2 *Le pétrole, starter d'une nouvelle agriculture, un paysage métamorphosé*

L'agriculture est restée pendant des milliers d'années une agriculture paysanne soumise au labeur des

¹ Un palimpseste était autrefois un écrit sur feuille de papyrus, parchemin, etc. qui a été effacé pour en réitérer un nouveau. De cette façon, les écrits antécédents, même effacés, gardent certaines traces. Le paysage, à l'image de cette analogie, ne peut jamais être totalement effacé. Chaque évolution portée (anthropologique, écologique, élément physique, etc.) dans les paysages se superpose à une précédente.

hommes et des bêtes. Elle modifie, à sa manière, peu à peu les paysages. L'avènement du pétrole² vient changer la dynamique de ceux-ci. Le paysage prend alors une trajectoire nouvelle sans précédent. Elle se manifeste par la banalisation et la fermeture des paysages ainsi que le brouillage du paysage par l'urbanisation (Ambroise, 2018). Ce changement intervenu peu après la Seconde Guerre mondiale (1939-1945) s'identifie en France comme une métamorphose des pratiques agricoles ; mécanisation, nouvelles techniques agronomiques à production intensive, etc. De nouveaux objectifs de l'agriculture sont lancés. Ils s'identifient par la mobilisation de syndicats comme la FNSEA³ ou le CNJA⁴. Ils prônent un discours qui donne à l'agriculture un rôle social et qui «[...] ne devrait pas dépasser les limites de la production issue du travail de la terre. Une production résolument orientée vers la recherche de la productivité la plus rémunératrice, grâce à des méthodes et des techniques élaborées le plus souvent par l'agronomie» (Luginbül, 1991, p.27). Les agriculteurs voient à travers cette révolution, une ouverture pour leur profession. Les territoires quant à eux supportent et gardent en mémoire ce changement radical de pratique agricole que l'homme opère sur les terres et de facto sur les paysages.

1.3 Les politiques agricoles à travers le paysage

Les politiques agricoles ont longtemps omis la question du paysage. Ce n'est qu'au début des années 1980 que les politiques agricoles commencent à encourager les agriculteurs à produire des services environnementaux au service de la collectivité. C'est par cette entrée que le paysage prend place dans le raisonnement de la politique agricole (Candau et coll., 2011, p.691). Elle se manifeste plus concrètement ensuite par la mise en place d'outils comme les MAE qui est l'un des outils de la PAC⁵. Son objectif est d'«inciter les agriculteurs à produire des services collectifs paysagers et environnementaux sous l'égide des autorités publiques relayées par des acteurs locaux. En proposant un cadrage normatif de l'activité en adéquation avec une écologisation et une "naturalisation" des espaces ruraux, les MAE⁶ déploient des prescriptions en des domaines où, jusque-là, la PAC n'intervenait pas, comme celui du paysage» (*Ibid.*, p.696). L'espace de réflexion des politiques agricoles et la réalité du terrain génèrent des discordes. Pour reprendre l'exemple des MAE paysagères, il est proposé aux agriculteurs d'entreprendre des tâches manuelles. Ce qui

2 Référence au collectif PAP (Paysage de l'Après-Pétrole)

3 FNSEA : Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles

4 CNJA : Centre National des Jeunes Agriculteurs

5 PAC : Politique Agricole Commune. Lancée en 1962, la politique agricole commune (PAC) de l'UE est un partenariat entre le secteur agricole et la société, et entre l'Europe et ses agriculteurs. Source : Commission Européenne

6 MAE : Mesures Agro-Environnementales

sur le terrain est vu comme une manière de faire «d'ancien temps» de paysannerie. Il renvoie à une régression dont les agriculteurs «sont fiers de s'être émancipés» (*Ibid.*, p.701). Ce décalage entre les politiques agricoles et les agriculteurs a pour conséquence d'entretenir une tension dans leur relation.

À noter que les politiques agricoles définissent les éléments structurant les paysages comme tout ce qui produit une topographie (haies, mares, arbres isolés ou alignés, bosquets, fossés...) contribuant ou non à la production agricole, aux performances économiques et environnementales et à la résilience de l'exploitation (Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, 2020, p.36). C'est à travers cette représentation du paysage que la PAC prend en compte le paysage dans ses mesures.

1.4 La diversité des systèmes agraires

«Les qualificatifs "d'exploitants" et plus récemment "d'entrepreneurs" ne recouvrent pas une vision globale de la profession agricole aujourd'hui. [L'entrepreneur] élabore certes, à l'aide de compétences techniques et de machines, des produits agricoles, alimentaires ou autres, mais, par ses pratiques, il mobilise des propositions, des échelles, des rythmes, des couleurs, des ombres et des lumières ; il est aussi créateur de formes. Il y a un

langage visuel de l'agriculture qui résulte des processus techniques de production» (Deffontaines, 1994, p.337 ; 1995, p.356). C'est ce que l'on identifie par pratique agricole. On observe des «logiques du quotidien [qui] confèrent aux pratiques agricoles plusieurs dimensions imbriquées : une dimension "utile" (dépendant de finalités productives), une dimension "sociale" (répondant à des normes de comportement), et une dimension "agréable" (dépendant d'un système de valeur)» (Caillault et coll., 2009, p.11). C'est exactement par ces piliers que l'on comprend que ce sont les «manières concrètes d'agir des agriculteurs» (Landais et coll., 1988, p.128) et qu'elles impactent directement ou indirectement les paysages. Elles nous permettent alors de considérer les pratiques agricoles comme genèse des formes paysagères et éventuellement des objets paysagers emblématiques d'une région (Ménadier, 2012, p.3). Comme l'ajoute Lydie Ménadier (2012), les pratiques agricoles et leurs mises en œuvre influencent, de manière réciproque la sensibilité au paysage que l'agriculteur a de son territoire.

Les itinéraires des pratiques agricoles choisies par les agriculteurs amènent à identifier des types d'agricultures cataloguées dans des systèmes agricoles⁷ génériques. Sans rentrer dans les détails, nous allons juste exposer ces différents types d'agriculture.

⁷ Les systèmes agricoles génériques les plus courants sont : agriculture intensive ou productive ; agriculture intensive ; agriculture vivrière ou de subsistance ; agroécologie ; agriculture alternative. Des types d'agriculture (mode de culture) différentes sont comprises au sein des systèmes agricoles par exemple l'agriculture biologique ; l'agriculture raisonnée, etc.

Elles se différencient par la posture et les choix techniques et personnels de l'agriculteur. Par ses choix, sa pratique lui confère une relation spécifique avec son territoire et donc, un paysage marqué par ses actions. On identifie sept formes d'agriculture : l'agriculture biologique ; l'agriculture raisonnée ; l'agriculture durable ; la production fermière ; l'agriculture paysanne ; l'agriculture de précision ; la production intégrée (Brossier, 2008, p.4). La liste n'est pas exhaustive, car de nombreux agriculteurs cherchent de nouvelles alternatives aux types d'agriculture déjà existants. Ils font alors émerger de nouvelles désignations.

1.5 Les éléments structurant le paysage : le découpage agraire

Le parcellaire renvoie généralement au sujet de la propriété. Il n'en a pas toujours été ainsi. Il génère un ordonnancement notable dans les paysages. «L'individualisation du droit de propriété généralisé par la Révolution aboutit à la multiplication des haies. Il est nécessaire, en effet, de clore sa propriété, d'en identifier les limites, de la protéger contre les intrusions des voisins et la divagation du bétail» (De Boismenu, 2004, p.7). Ce maillage parcellaire répandu à travers le territoire marque ainsi un temps dans l'évolution des paysages. Le parcellaire tant foncier que cultural, «contribue à conférer aux paysages et à leur utilisation rigidité et durabilité. Il faut des mutations profondes, techniques (mécanisation lourde), juridiques (remembrement, collectivisation), ou économiques (changement de

vocation) pour le bouleverser. §3 [...]. Le parcellaire est le support le plus clairement lisible de la confrontation entre le morphologique, le statique et le fonctionnel et le dynamique §4» (Chiva, 1991, p.22) dans le paysage. Il en fait une variable incontournable pour comprendre et faire projet agro-paysager.

Le statut de la propriété privée n'est pas le seule. Il existe celui de la propriété collective. Aujourd'hui, c'est un statut d'exploitation peu répandu. Elle existe encore sur les hautes terres (Montagne) appelées les biens communs ou sectionnaux, etc. La parcelle collective à fonction d'usage ne s'identifie plus que par des «traces» comme «les chemins ruraux (les fossés en pays de bocage) [qui] peuvent être considérés comme un reliquat de cette forme de propriété (entre collective et privée)» (Defontaine et coll., 2002, p.57).

Les propriétaires terriens s'emparent rapidement de mesures, dans le but de faire exploiter le potentiel de leurs parcelles par autrui. Les baux ruraux définissent un cadre qui est contractualisé avec un propriétaire et l'exploitant. C'est généralement le cas des agriculteurs. Il existe deux formes de baux, le métayage qui n'est aujourd'hui quasiment plus utilisé et le fermage. Ce dernier est le plus utilisé par les «propriétaires, les bailleurs [qui] confient à un preneur, le fermier, le soin de cultiver une terre sous contrat» (Wikipédia, 2020, §1). Le fermage est pour certain un frein dans la liberté des pratiques des agriculteurs, car «[...] il conduit à mettre en doute la capacité des seuls agriculteurs à maîtriser le processus "production de paysage",

fût-il qualifié d'agricole. De surcroît, en France, 55 %⁸ des terres agricoles sont exploitées en fermage, ce qui réduit la capacité d'une partie des agriculteurs à mettre en œuvre des

stratégies à long terme» (Laurent, 1994, p.235). Il cadre d'une certaine manière les actions entreprises à travers leurs pratiques agricoles.

⁸ En 2013, 79% des statuts sous fermage par rapport à la SAU (Surface Agricole Utilisée) totale sur le territoire métropolitain. Source : SSP, agreste, recensement agricole, enquête structure 2013.

2 • Le paysage agricole, une affaire de perception

2.1 *Le paysage du quotidien comme définition du paysage*

La convention européenne donne cette définition du paysage : Le «"Paysage" désigne une partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations» (Convention européenne du paysage, 2000). La notion de cadre de vie prend pleinement place dans cette définition du paysage. C'est à travers cette notion qu'il est possible de comprendre les enjeux de la prise en compte du paysage dans les pratiques agricoles. L'objectif étant bien de «guider et harmoniser les transformations induites par les évolutions sociales, économiques et environnementales» (Convention européenne du paysage, 2000). «[Et] comment le paysage peut-il devenir un outil pour guider la mise en œuvre d'une agriculture contribuant au développement durable des territoires, et faire l'objet d'un projet pour conduire à plus d'harmonie des cadres de vie et des modes d'organisation entre les gens (J.-S. Laumond & coll., 2017)» (Ambroise, 2019, p.2). On prend alors conscience que le

paysage est le point névralgique de nombreux enjeux territoriaux, environnementaux, sociétaux, etc. «Les paysages, on le sait bien, sont des créations de l'homme. [...] Ils portent toujours des traces, si menues soient-elles, de l'occupation et du travail des hommes, plus précisément des paysans» (Duby, 1991, p.11). C'est pour cette raison que se pencher sur les pratiques de l'agriculture est essentiel pour la vie de nos territoires.

Pour interroger les paysages, il faut comprendre avant tout, les «déterminations culturelles, sociales et historiques de la perception [que peut avoir un agriculteur sur son territoire]. Autrement dit, ce qui constitue la subjectivité humaine» (Berque, 1995), ici l'agriculteur. Dans ce «complexe paysager» (Lunginbühl, 1995, p.39), il ne faut pas exclure les «descriptions des éléments objectifs s'appuyant sur les connaissances géographiques et historiques du territoire : «le support physique du paysage ou "paysage objet" est composé d'objets naturels (roche et sol relief ou végétaux, traces d'une histoire naturelle du lieu) et d'empreintes laissées sur les lieux dans les sociétés qui s'y sont succédées»

(Ambroise, 2002, p.7).

C'est dans cette formulation du «complexe paysager» (Lunginbühl, 1995, p.39) que l'on comprend qu'« en zone rurale, la création du paysage est d'abord le fait des agriculteurs [...] qui structurent l'espace en réseau de parcelles et orientent les dynamiques végétales par leurs pratiques de gestion. On ne peut donc imaginer intervenir sur le paysage sans prendre en compte les stratégies et les motivations des artisans directs de son édification» (Michelin, 2000, §1).

2.2 L'agriculteur et son rapport au paysage

Avant de faire l'état de la connaissance sur le rapport qu'entretient l'agriculteur avec les paysages, il est intéressant de remarquer la représentation que ce font les urbains, de la campagne. Ils n'associent pas directement le paysage de la campagne avec celui des pratiques agricoles (Ambroise, 2002, p.24). Pour comprendre ce rapport mutuel entre agriculteur et paysage, il faut annoncer comment s'élabore cette production de paysage. Jean-Eudes Beuret le définit de cette manière : «La production des paysages cultivés peut mettre en jeu trois types d'actes : des actes productifs non spécifiques (le paysage est un effet induit, la production paysagère n'induit aucun coût pour l'agriculteur), des actes spécifiques de production paysagère (entretenir un muret, planter une haie...), avec un coût direct, ou encore des actes spécifiques liés au fait de renoncer à une action susceptible de dégrader le paysage (comme

abattre une haie...), ce qui génère un coût d'opportunité» (Beuret, 2002, p.48). À travers cette production de paysage, l'agriculteur n'accorde pas forcément une grande familiarité au mot «paysage». Le «terme est très rarement employé par les éleveurs [ou plus généralement par les agriculteurs], et même lorsque c'est le cas, c'est toujours rapporté à l'évocation de pratiques, effectives ou envisagées, destinées à assurer le fonctionnement ou parfaire l'état de leur exploitation agricole» (Candau et coll., 2011, §26). C'est alors que l'on identifie les valeurs de ce que représente le paysage à leurs yeux. Il s'agit en particulier de «l'attachement sensible aux objets matériels qu'ils façonnent au quotidien» (Candau et coll., 2011, §26). Il conduit à se demander ce qu'est un joli paysage pour un agriculteur. Yves Lunginbühl (2001 et 1995) nous apprend qu'à travers ses travaux, il constate que ce jugement est directement lié au travail bien fait. C'est en observant le paysage que l'agriculteur voit les marques de ses pratiques et qu'ils «[...] observent les bonnes manières de cultiver, comme celles de bien labourer un champ et de n'y laisser aucune trace qui puisse être interprétée comme un travail négligé» (Lunginbühl, 2001, p.6). A contrario, les agriculteurs identifient rapidement les signes d'abandon ou de mauvais entretien par l'apparition de friches ce qu'ils qualifient de paysage laid. Une vision qui est largement partagée par les agriculteurs (Lunginbühl, 1995, p.36). C'est en reprenant, par exemple, le terme de «paysage laid» de Lunginbühl que l'on peut

aborder la pression sociale que peuvent subir les agriculteurs. L'esthétique de la ferme fait parties des pressions que subit l'agriculteur. Il réalise des actes spontanés qui visent directement un entretien des abords de la ferme. Jean-Eudes Beuret nous parle «d'embellissement obligatoire des abords de ferme. [...] Ces règles ne sont écrites nulle part et pourtant l'agriculteur met un point d'honneur à les respecter» (Beuret, 2002, p.49). C'est à travers la prise en compte de ce rapport propre entre les agriculteurs et le paysage qu'il est possible de reconnaître les

pratiques «agri-paysagères» (Henry, 2005).

L'acte des agriculteurs dans les paysages est conscient même s'ils ne le formalisent pas forcément, mais il s'agit bien d'une conséquence de leurs pratiques agricoles. De facto, on considère ces pratiques comme «délibérément paysagères» (Bigando et coll., 2017, §8). Nous pouvons partir du postulat que l'agriculteur et plus particulièrement les actions de sa pratique fait qu'il appartient à une «société dite "paysagère"» (Berque, 1994).

3 • L'agriculture et le paysage, un projet d'avenir

3.1 *Les perspectives des projets agricoles paysagers*

Les projets agricoles paysagers ou agro-paysagers (Renard, 2017) de par leurs enjeux, prennent progressivement une place particulière dans les projets territoriaux. Ils peuvent se définir par «un accord de tous les acteurs, sur la définition d'un parti paysager et d'un ensemble d'actions pour un territoire donné» (Ambroise et coll., 2002, p.81). Ce parti paysager quant à lui est le fil conducteur du projet. Il constitue un projet pour les agriculteurs et avant tout pour les générations futures. «Ainsi, la profession agricole est directement mise en cause. On attend d'elle, qu'elle ne baisse pas les bras, qu'elle continue d'entretenir, de maintenir en vie les paysages» (Duby, 1991, p.14). En revanche, elle ne doit pas porter préjudice à l'environnement comme cela a pu l'être durant une

période de son histoire.

Le paysagiste à un rôle à jouer dans les projets agricoles. Il est en capacité, avec les praticiens des disciplines adjacentes, de révéler les richesses et dynamiques naturelles de chaque région afin de pouvoir aider les agriculteurs à conduire leur projet. Pour citer les propos de l'ingénieur agronome Régis Ambroise : «Le travail des paysagistes consiste à s'appuyer sur une connaissance fine de l'histoire et de la géographie des lieux pour définir des projets d'aménagement appropriés à chaque territoire. De ce point de vue, ils ont une place à prendre au côté d'agronomes [et d'autres disciplines], qui ont trop laissé de côté l'espace dans leurs réflexions, et sortir de l'esprit les modèles imposant les mêmes formes aux agriculteurs et aux territoires» (Ambroise, 2013).

C'est dans cette perspective que les paysagistes peuvent «aider les agriculteurs à imaginer leurs projets et à communiquer sur ce qu'ils apportent en termes de paysage» (*ibid.*).

À travers l'expérience de Rémi Janin, celui-ci nous enseigne que «la profession de paysagiste traitait souvent uniquement de l'enveloppe et ne rencontrait pas, ou très peu, le projet agricole» (Janin, 2015, p.9). Il s'attache particulièrement aux aménagements urbains ou les jardins ; mais plus timidement à la question du paysage agricole. Le paysagiste «s'arrête fréquemment à la question des limites, focalisant notamment sur la question de la haie comme réponse paysagère unique pour faire le lien à la fois entre le vocabulaire agricole et l'intérêt environnemental. Il nous semblait pourtant que la nature paysagère même de l'agriculture reposait [...] sur d'autres dynamiques» (Janin, 2015, p.9).

3.2 La considération de la recherche pour les projets agricoles paysagers

L'immersion dans la recherche nous a permis d'essayer de cerner l'état de la connaissance au sujet de l'agriculture et du paysage. Il a permis, par cette occasion, de sonder le climat et l'intérêt pour cette question.

Avant de devenir objet de préoccupations politiques, de colloques, d'expositions, le paysage agraire a été, dans sa double acception, agricole et rurale, depuis la fin du XVIIIe siècle, mais plus particulièrement durant les trente

dernières années, au cœur de travaux innombrables d'agronomes, botanistes, historiens et géographes (Chiva, 1991, p.21). Il se poursuit par des personnes qui se sont efforcées et s'efforcent encore de mettre en avant l'importance, pour les territoires, de prendre en considération la question des paysages dans les projets agricoles. Nous pensons notamment à Jean-Pierre Deffontaine et Régis Ambroise, etc.

Nous pouvons facilement identifier un exemple d'expérimentation de projet agro-paysager. Nous pouvons notamment citer les frères Janin avec un travail de fin d'études (2005), sur l'exploitation familiale de Vernand (Janin, 2010). Il existe de nombreuses autres initiatives qui ont tout pour être mises davantage en avant comme réel exemple de projet paysager.

J'aimerais, pour bilan, soulever que la littérature concernant ce sujet pourrait être actualisée. Et que les initiatives de projet et recherche sur la question agricole et paysagère soient plus faciles à identifier. Pour raison, mon inventaire dans le cadre de ce travail a été assez court, mais il m'a mis sur la voie de quelques réseaux «clos». Davantage de temps m'aurait peut-être permis d'aller au-delà de ces réseaux afin d'en dénicher de nouveaux. Néanmoins, l'épistémologie de la recherche sur l'agriculture et les paysages, à premier abord, me permet d'en faire ce constat.

Cela dit, nous pouvons retracer que l'Homme depuis sa sédentarisation a fait évoluer les paysages avec

une remarquable finesse au sein de son milieu ambiant. À partir de la mécanisation de l'agriculture, de nouvelles dynamiques et enjeux apparaissent. Les paysages en sont bouleversés. Les politiques agricoles accompagnent délibérément cette évolution de la pratique sans forcément prendre part à toutes les branches gravitant autour de la sphère agricole. On identifie une diversité des systèmes agraires qui ont un

point indiscernable. C'est qu'ils lient l'utile, les normes sociales et l'agréable qui en font l'acte d'agir pour l'agriculteur. Ils portent ses attentions sur des parcelles qui peuvent avoir des organisations et des statuts (fermage et propriété) variés. De là, un paysage est en bout de chaîne, un palimpseste paysager continu. Se forme alors un duo, l'agriculteur et le paysage. On peut identifier une réciprocité dans les projets agro-paysagers.

4 • Les enjeux du paysage pour l'agriculture : l'investigation

Ce parcours réalisé à travers l'état de la connaissance nous amène sur-le-champ de la réflexion. Nous considérons que le paysage et l'agriculture sont, et seront, des sujets majeurs pour l'avenir de notre société. La sphère agricole entretient une intime relation avec le paysage, pour autant, depuis l'industrialisation de l'agriculture, il y a une distanciation entre les deux. Les personnes concernées sont les agriculteurs mais aussi l'ensemble de la population. Certes, la population l'est indirectement, mais c'est elle qui jouit des paysages agricoles à travers son cadre de vie et qui y trouve en plus toute son alimentation. C'est bien eux, les agriculteurs qui sont en première ligne. Ils sont le point névralgique des questions environnementales, alimentaires, paysagères, etc. La contribution à la réflexion sur ce sujet peut permettre de valoriser le savoir-faire paysan, l'enjeu de leur présence dans nos territoires, leur rôle dans les paysages et même,

d'aborder les projets agricoles différemment. Il nous faut, pour avoir un regard transversal, une compréhension plus objective de la réalité du monde agricole. Il nous permettra de mieux appréhender la relation de celle-ci avec les paysages. Sur le profil du projet agricole d'avenir, le paysage peut être un outil pour l'investir, le penser et le dessiner.

Il nous amène à étudier la façon dont les agriculteurs entretiennent leurs relations avec les paysages et plus particulièrement, l'influence réciproque de la pratique agricole sur les paysages.

Il nous permettra ainsi de donner notre avis sur l'avenir de l'agriculture et de la prise en compte des paysages. Dans cet entrain, le fait de porter matière à la transition agro-écologique permet aujourd'hui, de prendre une place dans les politiques agricoles tout en mettant en avant les projets agro-paysagers.

Pour entreprendre cette réflexion, il

nous faut des outils pour la tester. C'est à travers trois hypothèses que nous allons mettre en œuvre notre réflexion. Chacune complémentaire les unes aux autres, vont aborder un horizon, qui sont : la spatialité, à travers l'échelle et la géospécialisation des pratiques agricoles de l'exploitation ; la perception sensible du paysage par l'agriculteur ; la dynamique temporelle d'évolution des pratiques agricoles garantant des richesses paysagères.

Après avoir identifié nos horizons d'étude, nous pouvons émettre clairement nos hypothèses à tester. Celles-ci peuvent prendre une forme de pari.

La première, annonce que les pratiques agricoles dans les paysages sont en lien avec l'échelle d'exploitation et leur organisation parcellaire.

L'objectif est bien de déceler si les actions de l'agriculteur dans sa pratique sont influencées ou non, par des facteurs spatiaux qui impactent visuellement ou non les paysages.

Avant de poursuivre, nous entendons par échelle d'exploitation plusieurs facteurs qui sont : la surface d'exploitation, le nombre d'animaux, le nombre d'individus travaillant et la propre perception de la taille d'exploitation par l'agriculteur lui-même. C'est dans l'imbrication de ces caractéristiques que nous définissons l'échelle d'exploitation.

L'organisation parcellaire est entendue comme la disposition de parcelles cadastrées, ou visuellement formant une parcelle d'un même tenant ; disposées dans un territoire aux caractéristiques géomorphologiques et écologiques variées.

La deuxième hypothèse annonce que la lecture paysagère de l'agriculteur influence ses rapports avec son territoire et sa pratique agricole. Il nous conviendra de tester la filiation qui pourrait exister dans la lecture du paysage de l'agriculteur et de sa répercussion dans ses choix décisionnels. C'est-à-dire que son regard personnel l'amène à décrypter son environnement qui ensuite le conduit à l'interpréter subjectivement. C'est dans cette concomitance que le rapport qu'entretient l'agriculteur avec son territoire peut être influencé. À même titre, il peut agir sur sa pratique agricole.

Nous entendons dans ce travail par pratique agricole les actions directes ou indirectes¹ des agriculteurs². Elles peuvent être momentanées ou habituelles et à des échelles de temps plus ou moins long. Dans tous les cas, elles ont un impact dans les paysages, même infime soit-il.

Le territoire est ici, vu comme une région où s'implante l'exploitation agricole et dont elle dépend. Elle peut avoir comme équivalent le « pays ».

1 Les actions directes ou indirectes dans la pratique agricole. Sujet développé dans : Brossier, 2008 et Deffontaines, 1994.

2 Nous entendons dans la pratique agricole, les actions directes qui suivent une action volontaire de l'agriculteur qui a délibéré son acte d'agir et l'action indirecte, un acte spontané ou involontaire par le sous-produit d'une action volontaire. Qu'elle soit directe ou indirecte, l'agriculteur agit toujours pour un intérêt, qu'il soit professionnel, collectif ou personnel.

La dernière hypothèse est que les agriculteurs dans leurs pratiques agricoles sont soucieux des dynamiques paysagères. Ils sont sensibles à l'héritage paysager et se projettent comme acteurs de ces dynamiques paysagères.

La dynamique d'évolution des paysages sera ici interrogée. Elle nous amènera à comprendre s'il existe ou non un intérêt des agriculteurs dans l'évolution des paysages et qui donc influencerait leurs pratiques. Elle questionne aussi leur conscience d'être acteur ou pas de cette évolution.

La dynamique paysagère est

comprise ici comme une trajectoire qu'emprunte le paysage et qui peut être modifiée par les acteurs qui contribuent à son évolution. Les agriculteurs font partie de ceux qui peuvent influencer cette trajectoire. L'héritage, pour reprendre l'analogie de la trajectoire, constitue toute cette histoire paysagère qui nous a été léguée. Il nous sera possible de savoir si cet héritage paysager agit sur les pratiques des agriculteurs.

L'objet de la prochaine partie est de tester nos hypothèses. L'objectif est de constituer une connaissance pouvant nous amener à répondre à celles-ci.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE
DE BORDEAUX
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Partie 2 – La considération du paysage dans la pratique agricole en moyenne montagne du Livradois-Forez

Afin de valider ou non les hypothèses, il nous faut obtenir des matériaux. Ils nous serviront à les mettre face aux hypothèses. Les conditions qui permettront d'obtenir les matériaux sont les suivants.

1 • Le cas des agriculteurs en moyenne montagne du Livradois-Forez

La démarche de recherche vise à collecter des matériaux qui seront les matières premières de l'analyse. Elle vise à vérifier les hypothèses de recherche pour ensuite répondre à la problématique. Sa mise en place demande donc un «bricolage» ingénieux pour qu'elle soit la plus adéquate et la plus efficace; un modelage de la démarche unique pour des matériaux propres à ce que l'on recherche.

Le contexte géographique similaire est une caractéristique importante pour l'objectivité de la recherche. La moyenne montagne du Livradois-Forez sera commune à toutes les exploitations. L'objectif étant d'avoir une unité paysagère¹ (LOI n° 93-24) assez comparable entre les structures.

Nous pouvons situer plus précisément les fermes étudiées sur

la Montagne Thiernoise (figure 1). Le paysage de ce pays est pour une grande partie boisée de résineux ; ce fait revient d'ailleurs souvent dans les sujets de discussion. C'est aussi un paysage polyculturel constitué d'élevage, de champs pour le fourrage et de quelques parcelles céréalières. Cette campagne est constituée de nombreux petits villages s'identifiant par des champs sur leur pourtour. Cette singularité paysagère est appelée ici, village clairière². Le climat de moyenne montagne reste rude durant certaines périodes de l'année, ce qui conduit à des temporalités saisonnières dans le territoire.

Les prises de contact sont établies par l'activation de réseaux. Plusieurs branches ont été sollicitées : PNRL-F³, la chambre d'agriculture, la FNSEA, la

1 La loi Paysage du 8 janvier 1993 définit les unités paysagères par « un ensemble de composants spatiaux, de perceptions sociales et de dynamiques paysagères qui, par leurs caractères, procurent une singularité à la partie de territoire concernée »

2 Ce terme est utilisé pour désigner le paysage particulier de certains villages. Il est employé en particulier dans les Vosges du Nord (Labrue, 2009). Cette désignation a été réinvestie dans l'atlas des paysages d'Auvergne (Parc naturel régional Livradois-Forez).

3 Le PNRL-F : Parc Naturel Régional du Livradois-Forez est situé à l'Est du Puy-de-Dôme. Tous les agriculteurs sollicités font partie du PNRL-F.

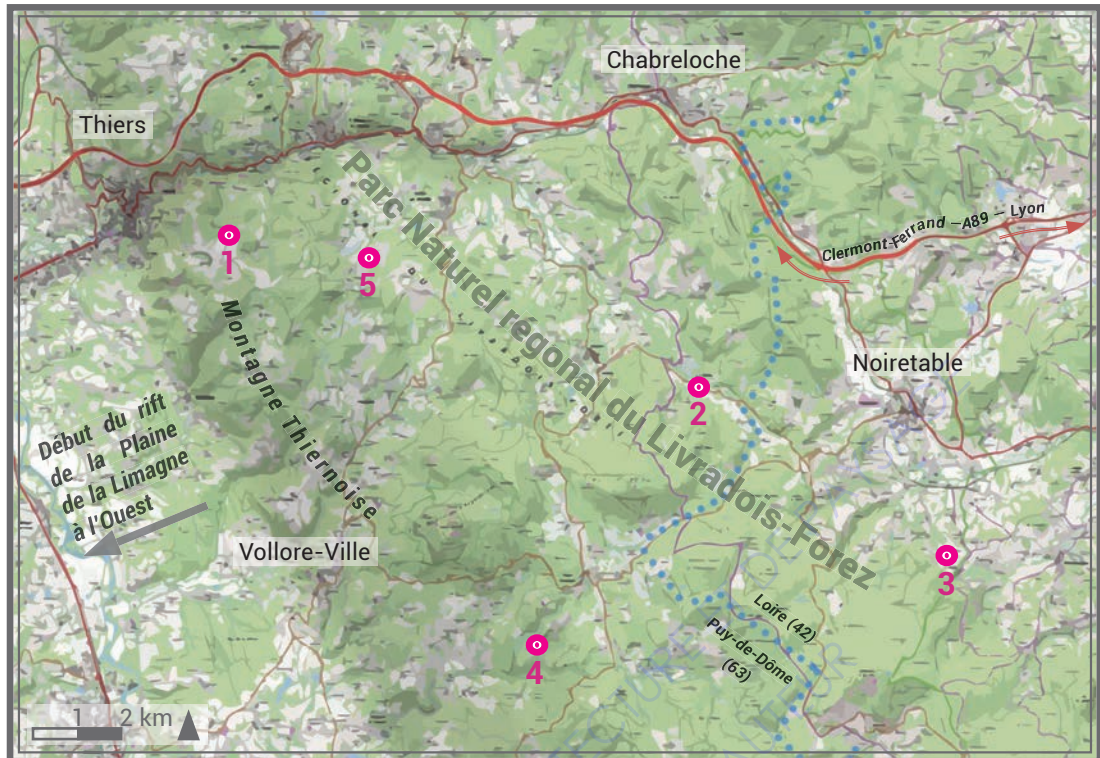


Figure 1 – Carte de localisation des exploitations :

Carte localisant les différentes exploitations et donnant quelques informations générales au territoire. Les exploitations se trouvent dans le département du Puy-de-Dôme et de la Loire, au cœur du Parc Naturel Régional du Livradois-Forez dans la moyenne Montagne Thiernoise.

confédération paysanne et le réseau de connaissances personnelles. Ils ont permis d'avoir des profils d'agriculteurs correspondant aux critères recherchés.

Cinq exploitations font partie du travail de recherche. La première est l'exploitation de Sabine (1) qui est en GAEC⁴ avec ses sœurs. Son exploitation s'articule autour de la production laitière bovine et caprine. La seconde est celle de Florian (2) qui élève des vaches allaitantes et quelques moutons et chèvres pour la fabrication personnelle de fromage. La troisième appartient à Hugo (3) qui a un élevage de vacives⁵ et d'agneaux. Il vend des

futures mères reproductrices et des agneaux. La quatrième est celle de Vincent et Vanessa (4) qui s'organise autour de l'élevage de vaches allaitantes et de volailles en plein air (poulets et pintades). La cinquième et dernière est celle de Gilles (5), qui élève des moutons pour leur viande ainsi qu'un peu de maraîchage tourné sur la pomme de terre. Pour l'ensemble des exploitations, l'alimentation des animaux est faite au champ et les fourrages sont produits localement hormis certains compléments céréaliers qui ne peuvent pas être produits entièrement sur place.

Les agriculteurs sélectionnés

4 GAEC : Groupement Agricole d'Exploitation en Commun

5 Brebis qui a au minimum 1 an et qui n'a jamais agnelé

ont pour chacun une pratique agricole différente : biologique, conventionnelle et raisonnée. Pour d'autres, ce sont des pratiques moins normalisées. On parle davantage de posture ou d'engagement qui sont liés notamment par les images syndicales qui leur sont associées : la confédération paysanne, FNSEA,

agriculture de conservation des sols.

La diversité d'appartenance à des pratiques agricoles, à des postures, et à la fois, à la similarité du contexte géographique, permet de conditionner un résultat plus riche et plus juste. L'intérêt est d'avoir des matériaux objectifs.

2 • Rencontres et échanges avec les agriculteurs sur leur exploitation : tentative d'acquérir une parole spontanée et intérieure

La démarche figure comme une enquête sociale avec un entretien semi-directif. Les postures de l'enquêteur sont doubles : être observateur d'un dialogue entre enquêteur-enquêté, observer les cheminements qu'emprunte la rencontre ; et être l'interlocuteur-guide de l'enquête avec une souplesse dans l'évolution du dialogue tout en ayant pour but d'aborder tous les sujets.

L'enquêteur doit prendre un rôle¹ dans cette rencontre, se fondre dans le contexte. Le statut pris est celui d'être jeune étudiant paysagiste, qui réalise un travail scolaire dans sa région natale. Un étudiant qui, de plus, est issu du milieu agricole. Ce statut conditionne en partie les matériaux que l'on va en tirer.

L'enquête est animée par une feuille de route/guide thématique, qui n'est pas saisissable par l'enquêté. C'est un entretien semi-directif,

qui permet d'avoir une certaine souplesse dans l'évolution des sujets de discussion. La feuille de route permet de garantir le balayage de tous les sujets ; elle sert de ligne directrice. Cette souplesse a pour bénéfice de pouvoir rebondir, reformuler, relancer des questions au cours de l'entretien.

Les documents iconographiques sont essentiels pour valider certaines hypothèses. La «boîte à outils» (Bonneaud, 2009) des paysagistes est remplie ; mais chaque outil choisi doit être réfléchi intelligemment, car il conditionne les résultats que l'on obtiendra par son biais. Les documents graphiques apportent un support de discussion, ils facilitent la conduite de l'entretien, relancent la conversation, la prise de notes et comme le dit Yves Michelin : «[...] le dessin du paysagiste a permis de retoucher les schémas

¹ Cette mise en rôle est essentielle, il ne s'agit pas d'être une autre personne. Il s'agit de glisser dans une posture qui rendra la rencontre plus agréable et qualitative en utilisant un style vestimentaire adéquat, un vocabulaire sans prétention, etc.

pour les rendre plus conformes à la représentation que se faisaient les agriculteurs de leurs paysages. Il a aussi conduit à une meilleure qualification des appréciations que ceux-ci leur portent» (Michelin, 2000).

La feuille de route s'articule en 3 sujets qui recoupent nos hypothèses. Dans un premier temps, le but est de recueillir les informations «formelles» du profil de l'agriculteur (âge, coordonnées, etc.). On poursuit sur le profil de la pratique agricole qui permet d'ouvrir le dialogue sur le modèle agricole que pense adopter l'agriculteur et son point de vue sur celui-ci. On glisse ensuite sur la question du lien qui lie, ou non, l'agriculteur dans sa pratique et le paysage. On y aborde ici, la position de l'agriculteur sur la notion de «paysage» et la relation avec celui-ci. Ce thème nous permet notamment de constituer une connaissance pour l'hypothèse qui annonce que la lecture paysagère de l'agriculteur influence ses rapports avec son territoire et sa pratique agricole. Le thème qui suit a pour objectif d'ouvrir la discussion sur l'organisation spatiale de l'exploitation. On y abordera les statuts de propriété, l'avis de l'agriculteur sur l'organisation et le découpage de ses parcelles ainsi que sur la pression foncière si elle existe. Une carte IGN © vient comme support pour permettre de montrer et dessiner des informations. Ce point nous permet d'amender l'hypothèse que les pratiques agricoles dans les paysages sont en lien avec l'échelle d'exploitation et leur organisation parcellaire.

Le thème qui s'enchaîne est la

représentation de l'exploitation. Les documents iconographiques, bloc-diagramme paysager et un croquis panoramique, deviennent les supports de discussion majeure (annexe 1 et 2). Les dessins m'ont permis de mettre en avant les éléments du paysage qui me semblaient les plus représentatifs. Ils me sont donc personnels. Cela, dans le but d'engager la discussion et de faire remonter les éléments qui ne lui sont pas familiers par le dessin, les éléments manquants ou bien encore les éléments en excès. Le discours s'accompagne de questions qui permettent de spatialiser certaines pratiques et de mettre en lumière de nouvelles informations. Pour ce thème, il renvoie notamment à l'hypothèse traitant des questions spatiales. Plus tard, on abordera le sujet des dynamiques qui renvoie directement à la dernière hypothèse. Les agriculteurs dans leurs pratiques agricoles sont soucieux des dynamiques paysagères. Ils sont sensibles à l'héritage paysager et se projettent comme acteurs de ces dynamiques paysagères. Ici également, les documents iconographiques sont cruciaux. Il s'agit de trois orthophotographies en noir et blanc. La première de 1945 puis 1979 et 2019, qui sont mises en comparaison. Une quatrième carte est élaborée. Elle est la superposition de la carte de 1945 et d'aujourd'hui, où un travail de dessin permet de mettre en évidence les éléments paysagers visibles prépondérants (annexe 3). Le dernier sujet abordé correspond à la place des actions : formation, suivi technique, politique publique, etc. apportés à l'agriculteur. Pour

terminer, un dernier sujet sera abordé sur l'avis de l'agriculteur concernant ce que pourrait changer le paysage dans sa pratique professionnelle.

L'enquête a été averti que la rencontre allait être enregistrée. Cela permettra un échange plus naturel sans se soucier de la prise de notes sur papier. Les documents

iconographiques sont aussi là pour recueillir des informations écrites. L'enregistrement permet dans un second temps de reprendre fidèlement les dialogues.

L'anonymat a, dès le début, été notifié aux enquêtés. Il chasse tout de suite la méfiance naturelle que peut avoir une personne interrogée, typiquement avec l'enregistrement audio.

3 • Les discours hétéroclites des agriculteurs face au paysage en moyenne montagne du Livradois-Forez

Le choix des personnes enquêtées est crucial. Les profils recherchés sont ipso facto liés à la problématique. Tous les enquêtés sont des agriculteurs. Ils ont chacun, une pratique différente : pratique agricole biologique, conventionnelle, conventionnelle raisonnée ; et ils sont : producteurs laitiers et/ou éleveurs bovins, ovins, caprins et avicoles. L'ambition étant d'avoir des profils d'agriculteurs aux pratiques et postures les plus hétérogènes.

L'enquête a commencé fin août 2020, une période qui semble être la plus adéquate pour les agriculteurs¹. Les rencontres se sont faites au sein de leurs fermes. Elles ont permis la possibilité de déambuler à travers leur cadre de vie et d'entrer au cœur de leur lieu de travail. Cette approche permet, comme le dit Henry Dominique : «[l'agriculteur a] l'impression de moins perdre son temps, ses paroles sont comme plus libres et plus profondes aussi» (Henry, 2012). Une fois les

rencontres avec les agriculteurs faites, un travail de hiérarchisation et d'analyse a dû être mis en place. Les matériaux bruts ont été traités pour y extraire ce dont nous avons besoin afin de les confronter à nos hypothèses.

Les entretiens ont été enregistrés afin de garder les propos authentiques et rester «sur le coup» durant la discussion. Ils ont été retranscrits littéralement de manière brute ; l'essentiel, sans déformation. Une synthèse des rencontres a été rédigée suivant la feuille de route de l'entretien. Elle vise à avoir un regard croisé sur les cinq rencontres (avec les matériaux audio, écrits et iconographiques). Elle impose donc d'avoir une posture d'interprétation pour rendre compte de faits empiriques.

Les matériaux à présent collectés, analysés et interprétés sont mis en perspective avec les hypothèses de la problématique.

¹ Car il aura lieu un peu après les plus gros travaux de fenaison.

Partie 3 – Des discours aux projections : la réflexion des agriculteurs soucieux et tributaires de leurs paysages

Nous allons présenter dans cette troisième partie les résultats individuels de chaque hypothèse. Nous viendrons ensuite apporter un

regard transversal sur les résultats. Il nous conduira ensuite à pouvoir établir la conclusion de notre travail de recherche.

1 • Le paysage dans une conjoncture spatiale : les agriculteurs tributaires

Pour rappel, nous avons émis l'hypothèse que les pratiques agricoles dans les paysages sont en lien avec l'échelle d'exploitation et leur organisation parcellaire. La recherche nous conduit à supporter cette supposition. L'échelle d'exploitation et l'organisation parcellaire affectent directement les paysages. C'est à travers l'investigation que l'on remarque l'épaisseur de ce sujet. On y constate qu'il existe différents sujets qui n'ont pas un rapport direct avec les paysages.

Nous pouvons identifier quatre sujets que nous allons développer ensuite : l'échelle d'exploitation ; l'organisation spatiale ; la pression foncière et les statuts de propriété.

La rencontre avec les cinq agriculteurs nous amène à identifier des échelles d'exploitation différentes. Cela est dû à différents facteurs.

Le premier est simplement la question de l'effectif dans

l'exploitation. Plus il y a d'actifs, plus la ferme doit avoir une surface adéquate pour tirer un revenu pour chaque agriculteur. Cela crée alors un capital foncier variable selon les exploitations et une emprise dans un pays¹ plus ou moins grande pour l'exploitation. L'agriculteur soumet alors sa pratique agricole sur une plus ou moins grande partie du paysage.

La seconde est liée aux types de production. S'il s'agit d'une production de génisses ou de volailles en plein air, cela n'occasionnera pas le même impact paysager par son occupation du sol. Autrement dit, certains types de productions agricoles demandent une plus ou moins grande surface parcellaire à exploiter. Il nous permet de dire qu'une exploitation à une petite échelle n'est pas forcément synonyme d'une pratique à faible production et vice versa. Il faudrait entrecroiser les types de production et la surface nécessaire pour sa mise en place. Une

¹ Le «pays» est entendu ici comme les lieux où est dépendant l'agriculteur pour exercer sa pratique agricole

meilleure appréciation sera faite de l'échelle d'exploitation réelle et de son impact dans le paysage et son pays.

La dernière est due à la posture idéologique de l'agriculteur dans sa pratique. C'est-à-dire, les motivations et les convictions de l'agriculteur qui l'amènent dans sa façon de travailler, à la prise de décisions et de choix particuliers. Dans les différentes échelles d'exploitation, on identifie alors, l'échelle d'exploitation conventionnelle qui a une production qualitative plus intense ; et des exploitations extensives à la recherche d'un produit à hautes valeurs qualitatives que nous pouvons qualifier d'échelle d'exploitation artisanale.

Nous pouvons nous accorder à dire que l'échelle d'une exploitation est multilatérale. Il est difficile d'établir précisément quelle est l'échelle d'une exploitation sans avoir tous les tenants et aboutissants de l'exploitation agricole et de l'agriculteur. À noter que les entretiens avec les agriculteurs permettent de mettre en avant un point de vue partagé par tous, qui est : «l'échelle la plus adéquate pour une exploitation, qui se veut humaine, et lorsqu'elle a une entière liberté de décision, de choix techniques et d'autonomie économique par sa viabilité».

Les pratiques des agriculteurs sont

en lien avec l'organisation spatiale de l'exploitation et impactent les paysages. Cela s'explique par une typologie des organisations spatiales des exploitations. Dans le cas des exploitations étudiées nous relevons 3 typologies d'organisation : l'organisation spatiale groupée qui se matérialise par la majorité du parcellaire aggloméré à l'exploitation. L'organisation spatiale multi-sites² qui sont des regroupements d'îlots parcellaires répandus dans le pays. Il y a toujours une proximité avec l'exploitation³, mais les îlots parcellaires n'ont pas de continuité. L'organisation spatiale dispersée qui voit ses parcelles beaucoup plus morcelées et éloignées les unes des autres sans établir de continuité. Elles restent toutefois à une distance⁴ raisonnable de l'exploitation. Ces différentes organisations ne sont pas anodines, elles ont toutes une raison d'être plus ou moins évidentes à cerner. En ce qui concerne les agriculteurs rencontrés, nous pouvons relever un certain nombre d'avantages et d'inconvénients de ces types d'organisation affectant les paysages.

Pour les exploitations ayant une organisation spatiale groupée autour de l'exploitation, on reconnaît que cela permet à l'agriculteur d'avoir à portée de regard toutes ses terres exploitées. On sous-entend, par-là, un regard de surveillance

2 Les organisations parcellaires : l'organisation spatiale groupée, l'organisation spatiale multi-sites et l'organisation spatiale dispersée. Il en existe d'autres. Pour en prendre connaissance, se référer au travail de Puech et coll., 2020 intitulé «Une méthode pour caractériser l'organisation spatiale des parcellaires d'exploitations agricoles».

3 Isiodistance de 4-8km en moyenne par rapport à l'exploitation

4 Isiodistance de 3-5km en moyenne par rapport à l'exploitation

sur ses troupeaux et une facilité d'accès par la proximité de toutes ses parcelles. Celui-ci l'amène à réaliser des tâches beaucoup plus fines et attentionnées. Nous les nommerons les «actes marginaux»⁵. Cette proximité permet à l'agriculteur d'expérimenter certaines techniques culturales ou d'élevage. Un dernier point est bien présent, c'est celui du «chez-soi». À l'image d'un domaine, l'agriculteur se sent évoluer sur ses terres présentes autour de son habitation et exploitation. Les motivations de certains actes sont évidentes, car ils impactent directement son cadre de vie. Il le façonne et le fait évoluer. Ce qui ne rend pas neutres ses actions dans sa pratique agricole. Cependant, il ne faut pas oublier que les agriculteurs sont alors dépendants de leur contexte géographique. Ils dépendent notamment du contexte climatique qui aujourd'hui évolue. Il les amène à s'interroger sur de possibles acquisitions de terres⁶ éloignées de l'exploitation aux caractéristiques climatiques et géomorphologiques différentes. Celles-ci leur permettront de faire face plus simplement aux contraintes à affronter.

Les agriculteurs ayant une

organisation parcellaire multi-sites montrent un atout concernant la diversité géographique des parcelles de l'exploitation. Ce qui était un désavantage précédemment devient un avantage ici. On y trouve des contextes climatiques, des sols à caractère agronomique, etc. qui sont différents. L'autre avantage est d'avoir un parcellaire multi-sites afin de pouvoir dans un lieu, y placer un troupeau et le laisser une grande partie de l'année. Il est ainsi possible de faire parcourir le troupeau à travers les différentes parcelles du site. Le contexte climatique donne la possibilité de trouver à une altitude plus faible, des terres plus planes et riches. Il permet de réaliser des tâches agricoles plus tôt dans l'année. Ainsi, il est possible de faire des productions qui n'auraient pas été envisagées à proximité de l'exploitation. Par exemple, la production de céréales. Il permet tout simplement de diversifier certaines pratiques. L'agriculteur a pour bénéfice aussi de pouvoir phaser certains travaux. Il s'agit, par exemple, des travaux de fenaison où la campagne peut être divisée en trois, suivant les étagements climatiques⁷. Ils peuvent commencer plus tôt dans l'année pour moins de charges de

5 Par exemple : apporter un entretien sous les clôtures avec la débroussailleuse, tailler les haies, pratiquer l'émondage des arbres, nettoyer un chemin d'accès à une parcelle, etc.

6 Pour exemple : l'acquisition de terres sur des estives afin de profiter d'un forage moins productif, mais plus régulier durant la saison. Ou bien, acquérir des terres à plus basse altitude afin de pouvoir avoir du foin plus tôt dans l'année.

7 Les étagements climatiques sont ici entendus comme différence de saisonnalité, d'altitude, de précipitation et de température notable qui ne mène pas aux mêmes pratiques agricoles.

travail à chaque coupe d'herbe⁸. L'organisation parcellaire multi-sites a l'inconvénient d'augmenter les distances pour accéder à certaines terres. Cependant, cela reste négligeable, car les sites restent profitables du fait du regroupement des parcelles en un même lieu. Les agriculteurs aimeraient toutefois essayer de relocaliser certaines terres les plus loin, à proximité de l'exploitation ou agrandir les sites les plus proches. Cette diversification des pratiques et des tâches agricoles aux temporalités différentes amène un changement de rapport de l'agriculteur avec son pays. Le paysage se voit diversifié à l'échelle du pays, mais aussi une certaine forme de simplification autour de l'exploitation. Certaines tâches ne se faisant plus forcément autour de l'exploitation sont délocalisées plus loin dans le pays.

Les exploitations ayant une organisation parcellaire éclatée ont des enjeux assez similaires à celles en multi-sites. La dispersion des parcelles est quant à elle généralement plus proche, mais les champs sont beaucoup plus morcelés. L'atout de la diversité géographique est majeur. Il permet aussi d'avoir des terres de différentes qualités agronomiques à une distance convenable de l'exploitation. La diversification de certaines cultures est plus facile à mettre en place. Idem pour l'organisation en multi-sites, l'étagement climatique différent permet de diversifier certaines

pratiques agricoles tout en lui permettant de phaser certains travaux. Cette organisation parcellaire incombe aux agriculteurs un coût et du temps sur les routes pour accéder à leurs champs. Certaines pratiques culturales sont aussi tributaires de cette organisation. Par exemple, il ne serait pas rentable pour l'agriculteur de réaliser des travaux d'ensilage. Ces travaux reviendraient beaucoup trop chers à cause du temps passé sur les routes et d'aller de champs en champs.

Il n'est pas aisé pour l'agriculteur de garder une proximité et un œil attentif envers ses troupeaux lorsqu'ils sont dans des champs très éloignés. Ils cherchent, pour la plupart à relocaliser leurs parcelles plus proche de l'exploitation et laisser les terres les plus lointaines. Cependant, nous constatons qu'il existe une réelle difficulté pour ces agriculteurs de relocaliser leurs parcelles. Cette raison est due à l'inaccessibilité des terres autour de leur exploitation. Il existe une pression foncière, nous reviendrons sur ce sujet plus tard. Cette organisation parcellaire dispersée permet à l'agriculteur de garder une diversité des pratiques agricoles dans son pays. Cela reste pour lui coûteux de réaliser certaines tâches d'entretien secondaire sur des parcelles éloignées comparées à celles plus proches de l'exploitation. L'agriculteur prend alors la décision pour certaines parcelles plus lointaines de cesser de les

⁸ Nous entendons par là que l'agriculteur peut diviser la charge de travail selon les étagements climatiques. Les périodes de fenaison sont pour les agriculteurs une période conséquente en travail. La qualité du foin dépend du contexte climatique durant lequel il a été réalisé. L'avantage est d'autant plus important si les travaux de fenaison sont divisés.

entretenir comme il se doit. Cela se traduit dans le paysage par une déprise agricole qui va à contrecœur et contre principe de l'agriculteur.

L'organisation spatiale des exploitations nous apprend alors qu'il existe une typologie. Elle affecte directement les choix des agriculteurs dans leurs pratiques. Les paysages portent alors les traces des décisions prises par les agriculteurs pour des raisons logistiques, économiques, de temps, d'énergie humaine et mécanique, etc. due à l'organisation spatiale des exploitations.

Le sujet de l'organisation du parcellaire ne peut omettre la question de la propriété foncière et de la pression qui gravite autour. Elle conditionne en partie la raison pour laquelle certaines exploitations ont un type d'organisation foncière particulier.

Cette pression foncière se fait particulièrement ressentir pour les exploitations ayant une organisation parcellaire dispersée. L'ensemble des exploitations interrogées ayant cette organisation parcellaire cherche à relocaliser une partie de leurs champs au plus proche de l'exploitation. Il n'est pas forcément question ici d'un agrandissement de la surface en hectares. La pression foncière se

manifeste alors par l'inaccessibilité à certaines parcelles proches de l'exploitation⁹. Elles sont, soit déjà exploitées par d'autres agriculteurs ; soit non mises à la disposition pour la pratique agricole ou non exploitables. La pression foncière amène les agriculteurs à rechercher des terres plus loin. Leur objectif est d'essayer d'acquérir des terres autour de certaines parcelles dont ils sont déjà propriétaires. De là, on glisse progressivement sur une organisation parcellaire multi-sites. Cette fatalité pour les agriculteurs d'aller plus loin à la recherche de terres a pour conséquence de pousser la pression foncière dans d'autres pays. De cause à effet, cette procédure étend la pression foncière à d'autres lieux. Nous pouvons constater des solutions alternatives mises en place par les agriculteurs. Ce sont des actions qui affectent fortement l'évolution des paysages. La première est la reconquête d'anciennes terres agricoles qui sont aujourd'hui boisées. La dominance du paysage forestier¹⁰ autour des exploitations offre la possibilité à certains agriculteurs de reconquérir ces parcelles en terres exploitables. Seulement, cela est très coûteux, chronophage et laborieux de remettre une terre en état. Ces bois sont souvent des

9 Nous entendons ici le «gel volontaire des terres». Il s'agit des propriétaires terriens qui bloquent l'accès à l'exploitation agricole des terres. Ils préfèrent laisser leurs terres sans exploitation au lieu de la louer à un agriculteur. La raison vient de la peur de certains propriétaires à s'engager dans un fermage avec un agriculteur. Les baux de fermage sont au minimum de neuf ans et il est compliqué de rompre ce contrat. Il rend alors certains propriétaires méfiants et préfère laisser leurs terres sans exploitation. En revanche, il est au détriment de certains agriculteurs en manque de terres.

10 Le paysage forestier fait partie des particularités paysagères de la montagne Thiernoise. Autrefois, à l'avant-guerre, le paysage était davantage agricole. C'est l'état français à travers la mise en place en 1947, le Fonds Forestier National (FFN) que les paysages prennent cette trajectoire : l'enrésinement des paysages. (Pouzet, 2019, p.52)

résineux où il faut dessoucher la parcelle. Un certain nombre d'années est nécessaire pour que l'acidité du sol baisse afin de trouver des rendements agronomiques convenables. Seulement, il existe aussi une pression foncière pour les boisements, car ils restent un enjeu économique fort sur le territoire.

La seconde identifiée est l'adaptation par l'évolution de certaines pratiques culturales qui demanderaient une moins grande surface cultivable. Il s'agit entre autres de la culture maraîchère qui permet à l'agriculteur d'avoir une activité économique viable sur une moindre surface.

Le statut de propriété est lui aussi un facteur de l'évolution des paysages. Pour les agriculteurs étudiés, deux statuts de propriété sont identifiés : le statut en fermage et le statut de propriétaire. Nous relevons que le statut du fermage cause aux agriculteurs un frein dans leurs pratiques. Dans le principe, l'agriculteur n'est pas propriétaire, il n'est pas «chez lui». L'agriculteur n'est donc pas libre dans ses actes sans la concertation avec le

propriétaire. La taille d'une haie, l'abattage ou la plantation d'arbres sont des tâches qui peuvent être banales lorsque l'agriculteur est propriétaire. En revanche avec le statut du fermage, ces actes sont alors moins fréquents, voire jamais réalisés. C'est via ces «actes marginaux» que l'agriculteur amène les paysages à se diversifier et évoluer.

Pour finir, l'entrecroisement des sujets de l'échelle d'exploitation, de l'organisation spatiale, de la pression foncière et du statut de propriétaire peut se représenter à travers le terme de «matrice parcellaire». Nous pouvons ainsi dire que cette «matrice parcellaire» influence les pratiques agricoles de l'agriculteur et de facto les paysages.

Nous avons constaté que derrière cette hypothèse qui s'avère juste, il se retranchait de nombreux enjeux dans des branches très diverses. Il est important de dire que ce travail de recherche arrive à ses limites et qu'il justifie l'intérêt d'explorer plus attentivement les questions spatiales agricoles et paysagères.

2 • Des agriculteurs avec un regard de paysagiste : une influence dans leurs pratiques

L'hypothèse que nous avons émise était que la lecture paysagère de l'agriculteur influence ses rapports avec son territoire et sa pratique agricole. C'est le cas. La recherche que nous avons menée avec la rencontre des cinq agriculteurs nous permet de confirmer que le rapport de l'agriculteur avec son territoire¹ et sa pratique agricole sont influencés par sa lecture personnelle du paysage.

Un point doit être fait sur l'investigation qui a été réalisée. Il s'agit notamment des documents iconographiques qui ont été utilisés lors de la rencontre avec les cinq agriculteurs. Il a été choisi d'utiliser un bloc-diagramme pour aborder la question du paysage à l'échelle du pays et un croquis panoramique du paysage à proximité de l'exploitation. Ces deux documents ont permis un déclic lors de la discussion avec les agriculteurs. Le sujet abordé reste très général et anecdotique à première vue. Il vise des actions faites par les agriculteurs qui peuvent leur sembler spontanées et difficilement identifiables et explicables. Les documents ont alors permis de donner une matérialité visuelle, et de pouvoir spatialiser dans le paysage certains éléments donnés. De prima bord, les agriculteurs ne voient pas en quoi leur interprétation du paysage pourrait jouer un rôle

dans les choix de certaines de leurs pratiques. Une fois que les agriculteurs ont saisi ce qui leur était demandé, ils arrivent à poser des mots et à spatialiser sur quoi, leur lecture paysagère les influe dans le rapport avec leur territoire et leurs pratiques agricoles. Ils en saisissent l'enjeu du sujet.

De là, nous pouvons assurer qu'il existe une relation directe avec le paysage et les agriculteurs. C'est une difficulté légitime pour les agriculteurs de comprendre cette relation. La qualification de leurs actes envers le paysage n'est pas un exercice qui leur est familier ni même le vocabulaire employé. Des actions qui leur sont parfois quotidiennes les empêchent naturellement de «poser des mots» et d'en faire des «généralités» et des liens avec le paysage.

Il est temps d'identifier clairement les éléments qui ont été donnés par les agriculteurs. Ce sont pour eux des actions dans leurs pratiques agricoles, ou un rapport dans leur territoire qui sont influencés par leur propre lecture du paysage. L'ensemble des informations qui ont été énoncées par les agriculteurs sont des éléments constituant le paysage. Cela renvoie au terme «d'éléments de paysage» qui a été introduit par la loi paysage de 1993 (art. 3). Les éléments de paysage

¹ Nous tenons à rappeler que le territoire est entendu ici comme «pays». Les lieux où est dépendant l'agriculteur pour exercer sa pratique agricole

font partie des composantes paysagères². Ils sont l'épaisseur et la singularité du paysage.

On peut alors identifier dans ces éléments de paysage deux registres. Le registre des éléments de paysage liés aux reliefs et le registre des actions qui créent ou entretiennent des éléments de paysage.

Pour précision, on comprend au sein des deux registres des actions marginales et primaires. Les actions marginales ont été présentées précédemment. Les actions primaires³ représentent dans la pratique agricole de l'agriculteur l'objectif premier de production.

Nous allons dans un premier temps développer les éléments de paysage liés au relief. Pour cela, le bloc-diagramme paysager a été utilisé. Il permet d'apprécier la géomorphologie du pays de l'agriculteur. Pour les agriculteurs interrogés, nous identifions quatre éléments de paysage liés au relief. Ce sont pour eux des éléments

essentiels qui influent le rapport avec leur territoire. Il s'agit alors d'éléments de paysage qui sont lus et interprétés personnellement par l'agriculteur. Il a pour finalité d'engendrer des actes qui sont influencés par cette lecture. Ces actes sont alors en lien direct avec le deuxième registre concernant les actions qui créent ou entretiennent les éléments de paysage. Le premier registre conditionne le second.

Les bas-fonds, les terres de versant, les plateaux et collines et les hautes terres sont les éléments de paysage liés au relief identifiés par les agriculteurs. Nous allons rentrer un peu plus en détails dans chacun de ces éléments de paysage. Il nous permettra de comprendre en quoi ils sont des informations importantes pour l'agriculteur et comment ils impacteront sa pratique agricole. La dénomination est un vocabulaire donné par les agriculteurs.

Les bas-fonds désignent un paysage de fond de vallée identifié comme le Talweg. C'est un lieu où

2 Plus précisément « les éléments de paysage sont des éléments matériels participant aux caractères et aux qualités d'un paysage. Ils ont, en ce sens, une signification paysagère. Ils sont perçus non seulement à travers leur matérialité concrète, mais aussi à travers des filtres culturels et sont associés à des systèmes de valeurs. Ce sont, d'une part, les objets matériels composant les structures paysagères et, d'autre part, certains composants du paysage qui ne sont pas organisés en système (un arbre isolé par exemple). » (Franchi, 2005, p.64)

3 Les actions marginales : (cf. partie 3, 1,§3) Par exemple : apporter un entretien sous les clôtures avec la débroussailluse, tailler les haies, pratiquer l'émondage des arbres, nettoyer un chemin d'accès à une parcelle, etc.

L'action primaire : Elle est l'objectif premier de la production. Dans une parcelle, l'action primaire sera d'en tirer les ressources qui permettront de mener à bien la chaîne de production. Il s'agit par exemple du fourrage ou de la culture de céréales indispensables pour l'exploitation.

Nous nous inspirons de la qualification des trois types d'actes de Jean-Eudes Beuret (2002, p.48) expliqué à la page 16, partie 1, 2.2, §1. Les « actes primaires » associent « l'acte productif non spécifique » abordé par Jean-Eudes Beuret, mais nous incluons également, ici, les actes « spécifiques ». C'est-à-dire : le « regard connaisseur » (nous aborderons ce terme plus tard) de l'agriculteur qui conditionne son acte productif (il ne va pas cultiver des céréales sur le même type de terre où il fait pâturer des animaux. C'est son « regard connaisseur » qui lui permet d'identifier ça). Ce sont donc aussi des actes productifs « spécifiques ».

Les actes marginaux englobent les actes spécifiques de production paysagère et actes spécifiques liés au fait de renoncer à une action susceptible de dégrader le paysage de Jean-Eudes Beuret.

l'eau est souvent omniprésente du fait de l'existence d'une source ou d'un ruisseau. Ce sont souvent des champs où l'herbe pousse même en période de sécheresse. Les agriculteurs voient dans les bas-fonds une ressource principale pour le pâturage et aussi une solution de secours en période de sécheresse. Ils restent toutefois difficiles d'entretien et d'accès pour les agriculteurs⁴.

Les terres de versant sont des paysages ayant toujours une forte topographie. Ce sont des terres utilisées pour le pâturage, mais surtout pour la production de fourrage en herbe. Les agriculteurs voient dans les terres de versant, des terres de qualité agronomique convenables pour le pâturage. Seulement, elles restent assez compliquées à entretenir.

Les plateaux et collines sont les terres les plus intéressantes pour les agriculteurs. Elles sont principalement dues à la topographie plane et aux qualités agronomiques nettement supérieures (exemple : moins de ravinement). Ce sont aussi les terres qui ont été généralement remembrées et qui présentent les plus grandes surfaces. En revanche, ce sont des terres qui sont plus soumises aux risques climatiques. Les agriculteurs voient dans ce paysage la possibilité de privilégier certaines pratiques culturelles comme la céréaliculture, l'herbe et maïs fourragers.

Pour finir, les hautes terres peuvent être vues comme les reliquats des

estives. Elles sont souvent les terres les plus éloignées de l'exploitation et qui sont les plus difficilement mécanisables. Les agriculteurs privilégient le pâturage dans ces paysages. Ils y voient une ressource fourragère peu productive, mais constante, même en période sèche. On voit que les agriculteurs interagissent avec la géomorphologie de leur pays. C'est dans ces éléments paysagers de relief que les agriculteurs ont une lecture singulière qui les amène à s'accorder à leur contexte géographique. Leurs pratiques agricoles sont alors adaptées.

Place à présent au registre des actions qui créent ou entretiennent ces éléments paysagers. Ce sont des actes marginaux qui ont plus ou moins, un fort impact visuel dans les paysages. Ils ne sont pas exhaustifs, ce sont les actes qui se sont révélés majeurs dans l'entretien avec les cinq agriculteurs. Nous débutons avec la reconquête agricole sur les parcelles boisées. Il s'agit notamment de plantation de douglas (*Pseudotsuga menziesii*) ou d'épicéas (*Picea abies*). L'acte paysager de l'agriculteur est la reconquête en terre agricole. Se cache en premier lieu derrière cette volonté, la reconquête d'un ancien paysage agricole perdu, ainsi que le désir de diminuer les forêts monospécifiques de résineux, qui pour eux sont trop présentes. Une autre raison a été abordée précédemment sur les pressions foncières que subissent

⁴ Les raisons sont : la topographie importante, les obstacles naturels (roches, zones humides instables, ruisseaux), développement rapide de certaines plantes adventices.

les agriculteurs⁵. C'est un acte qui n'est pas anodin dans les paysages, c'est l'un des plus forts. De plus, il est visuellement perturbant. Seulement, c'est une intervention coûteuse et pas forcément facile à mettre en place administrativement. Il existe des aides⁶ pour ces projets, ce qui demande aux agriculteurs d'enclencher des procédures pour les obtenir. La réglementation de boisement du Puy-de-Dôme peut parfois causer des freins pour ce type de projet⁷. Les actes des agriculteurs sont dans certains cas, conditionnés par les réglementations des politiques publiques. De là, ces réglementations impactent directement l'initiative des agriculteurs. Ces restrictions portent à conséquence dans l'évolution des paysages. La mise en place de pratiques sylvopastorales par certains agriculteurs est un acte paysager. Comme pour tous les actes, il n'est pas dans la priorité d'impacter le paysage. Mais à travers les avantages que confère le sylvopastoralisme, les agriculteurs remarquent bien la production d'un paysage singulier. Il leur permet notamment d'avoir des lieux où les animaux peuvent s'abriter, trouver du fourrage (exemple : pâturage aérien par le bétail, etc.). Les agriculteurs privilégient les sous-

bois ayant une topographie moins accentuée pour éviter de dégrader le système racinaire des arbres.

L'appellation «village clairière» est singulière au Livradois. On y retrouve un acte agricole visant à garder cette «clairière/ouverture» paysagère autour des villages. Elle se manifeste par un soin plus attentif de l'agriculteur aux abords des villages. Notamment, par l'entretien des haies et des fossés, la présence du troupeau pour que les champs ne paraissent pas «sous pâturés», etc. C'est un acte paysager qui renvoie à l'image de l'exploitation, et en second plan à l'agriculteur. Les exploitations sont souvent adossées à un village. Il permet alors de voir cette particularité paysagère des villages appelés «clairière habitée» (Parc naturel régional Livradois-Forez, 2020) par l'entretien soigné et la présence d'une activité agricole aux abords des villages.

Les arbres isolés et les haies sont eux aussi, support d'un acte paysager de la part des agriculteurs. Il se manifeste par le simple entretien, la création ou alors, leur suppression. Pour la plupart des agriculteurs, l'entretien permet avant tout de gérer l'emprise de celles-ci. Il est un gage de bonne tenue des champs en question. L'acte de suppression de haies ou d'arbres permet d'agrandir ou

5 (cf. Partie 3, 1, §3)

6 Les aides aux travaux de dessouchage/broyage/débroussaillage sont de 50 % du coût HT où la subvention est plafonnée à 1 200 €/ha (Conseil départemental du Puy-de-Dôme, 2020)

7 La réglementation de boisement du Puy-de-Dôme est un sujet redondant. Elle se présente sous forme cartographique, par code couleur. Il est revenu plusieurs fois dans les discours des agriculteurs de l'incompréhension de certains statuts de parcelle. C'est-à-dire, que certaines parcelles soient à reconquérir par l'agriculture et d'autres où il est possible de replanter alors qu'il y a un enjeu agricole ou paysager.

créer une communication entre deux parcelles facilitant ainsi son exploitation. Il occasionne des ouvertures paysagères. Pour finir, la plantation de haies ou d'arbres permet de créer une diversité au sein des parcelles, d'agrémenter les paysages. On entend clairement chez les agriculteurs que ces actes sont liés à leur simple beauté. Ce sont des éléments du paysage qui leur sont chers. Les arbres et les haies permettent de singulariser le paysage de leur pays. Cependant, ils doivent rester dans de bonnes proportions et répartitions.

Les pratiques culturelles alternatives aux produits phytosanitaires conduisent à de nouveaux actes paysagers. Prenons l'exemple des associations culturelles de certaines céréales. Quelques agriculteurs accompagnent leurs cultures avec des plantes légumineuses ayant un développement tapissant. Une fois moissonnées, les plantes peuvent se développer. En plus d'améliorer la qualité agronomique du sol, elles permettent de générer une nouvelle source fourragère pour les bêtes. À travers cela, de nouvelles formes paysagères apparaissent au détriment des terres nues et soumises aux dégradations d'après récoltes.

La gestion de l'eau est un sujet qui a été sollicité par les agriculteurs. Elle a été l'acte paysager le plus difficile à établir. Pourtant, il est évident et représente de nombreuses formes paysagères liées à elle. L'eau peut se présenter sous différentes formes à travers les pratiques agricoles :

béal, serve, bac à eau, fontaine, etc. Ces objets visibles dans certains lieux cachent un génie technique qui a un impact rayonnant dans le paysage. Pour exemple, la fontaine présente dans quasiment tous les villages et fermes n'est que la partie émergée de la fabrique. Il se cache sous terre tout un système de canalisation remontant jusqu'à une «carte». La carte⁸ se trouve pour la plupart du temps proche d'une zone humide ou au départ d'une source. C'est à travers ce dispositif qu'est conditionné le paysage. En effet, il demande à ce qu'il y ait le moins d'arbres et de troupeaux possible autour de ce système hydraulique pouvant lui causer des dommages. Cet ensemble hydraulique peut parfois parcourir plusieurs centaines de mètres avant d'arriver à la fontaine. Au-dessus de la carte, souvent il y a un lieu humide, qui se veut fragile et sensible aux fortes charges des bêtes. Il s'agit bien là de différents paysages aux dissemblables caractéristiques qui s'articulent autour de la fontaine. Elle est essentielle pour les besoins de la ferme.

Le patrimoine viaire est considérable et les usagers majeurs sont les agriculteurs. À travers les agriculteurs, les rapports aux chemins sont particuliers. C'est l'un des moyens qui leur permet d'accéder à leurs champs. Ils constituent souvent le pourtour de leurs parcelles. Une grande partie des agriculteurs entretiennent l'accès au champ et les abords de la parcelle lorsque les chemins

⁸ La «carte» est de l'argot désignant un captage. C'est une construction située sous terre permettant de capter l'eau par phénomène de vide. L'eau ainsi captée part dans une conduite jusqu'à la fontaine.

la longent. L'acte paysager se manifeste alors, par la tenue des chemins afin qu'ils ne se perdent pas. Lorsque le chemin longe les prés, il permet de garder ainsi une ouverture paysagère d'un côté.

Certaines actions des agriculteurs ne servent pas leurs intérêts propres. Par exemple, en entretenant les chemins vicinaux ou communaux qui leur permettent d'accéder à leurs parcelles, ils contribuent à entretenir les biens publics.

À travers ces actes précédemment présentés, se trouve pour certains, un risque lié à l'intervention des agriculteurs. Les travaux d'élagage et de défrichage, le broyage des plantes rémanentes dans les prés où la topographie y est forte, etc. Ce sont des tâches difficiles, coûteuses et représentent un risque non négligeable pour l'agriculteur. Pourtant, sans ces actes, le paysage n'aurait sans doute pas la même apparence que celui que nous voyons aujourd'hui.

Les actions des agriculteurs font partie intégrante de leurs pratiques agricoles. Elles ne sont pas dissociables, contribuant de facto à la création et l'évolution des paysages. Ces actes sont parfois volontaires et l'objectif est de contribuer précisément à l'obtention d'une qualité paysagère. Il s'agit notamment des actes marginaux. S'ils ne contribuent pas directement à cela, dans ce cas, ce sont d'autres facteurs qui priment, concourant au paysage. Ces facteurs sont multiples et difficiles à cerner dans leur globalité, car ils sont propres à

chaque agriculteur. Nous pouvons cerner trois généralités.

La raison technique, qui conduit l'agriculteur à réfléchir à des actes qui lui permettent d'avoir de meilleurs rendements et qualité de sa production, et une meilleure qualité agronomique des sols. Les raisons fonctionnelles, qui poussent l'agriculteur à réaliser des actions qui simplifieront l'usage de son exploitation et des parcelles dans sa pratique. Pour finir, la cause économique dans deux registres. Financier, par rapport au coût engendré par certaines interventions et le coût de la mécanisation de certaines tâches ; humaine, par rapport au temps passé sur certaines actions chronophages et à la pénibilité et fatigue des tâches parfois ingrates. Tout de même, il existe cette affiliation à la lecture paysagère de l'agriculteur qui amène ceux-ci à avoir un rapport propre avec son territoire et des pratiques agricoles qui se traduisent par des actes particuliers. C'est bien grâce à la lecture personnelle de son milieu ambiant que l'agriculteur identifie les ressources locales de son pays le conduisant à des actes, directement ou indirectement, paysagers. Il rejoint notre hypothèse de départ que les agriculteurs ont bien une lecture paysagère qui influe leurs rapports avec le territoire et leurs pratiques agricoles. Les deux registres des éléments de paysage liés aux reliefs et aux actions qui créent ou entretiennent des éléments de paysage contribuent ainsi à l'évolution et à la création de paysages.

3 • Les préoccupations des agriculteurs pour l'avenir de leur pays

La dernière hypothèse qu'il nous reste à explorer est la suivante : les agriculteurs dans leurs pratiques agricoles sont soucieux des dynamiques paysagères, ils sont sensibles à l'héritage paysager et se projettent comme acteurs de ces dynamiques paysagères. Nous pouvons nous accorder à valider cette hypothèse, seulement le travail de recherche nous montre que derrière celle-ci se retranchent des sujets conséquents et complexes. Trois entrées vont nous permettre d'y accéder et de les explorer. La première se repose sur le souci que portent les agriculteurs sur les dynamiques paysagères en poursuivant sur l'héritage du paysage et pour finir, comment ce souci se manifeste dans l'évolution future des paysages.

À travers l'entretien des cinq agriculteurs, la réponse à la question suivante : est-ce qu'ils apportent un souci particulier aux dynamiques des paysages ? Est oui. De prima bord, les agriculteurs confirment bien une sensibilité et une attention face à l'évolution des paysages. Pour rappel, les documents iconographiques qui ont été utilisés sont des orthophotographies aériennes des alentours de leur exploitation. Une fois que les agriculteurs ont pris connaissance des documents iconographiques, une majeure partie d'entre eux a été étonnée. Stupéfaction et curiosité sont apparues en

eux lors de l'observation des orthophotographies aériennes montrant les réels changements paysagers. Une réaction suscitée par leur sensibilité, car cela concerne un pays qui est le leur. Par ce déclic, de nombreuses remarques émergent des agriculteurs. La plupart de celles-ci étaient déjà présentes dans leur conscience, mais avivées par les documents synthétisant cette évolution.

L'élément important à identifier est le récit que portent les agriculteurs selon leur génération¹. Nous avons les paroles de certains qui appartiennent au groupe du troisième âge ayant vécu certaines fortes évolutions dans le paysage. Les agriculteurs d'une génération plus jeune témoignent quant à eux d'un discours entendu par les pères. Même s'ils ne l'ont pas vécu dans leur chair, ces récits laissent une empreinte dans leurs attitudes. Il est intéressant de comprendre comment les témoignages continuent à être portés tout en gardant une force dans le discours des agriculteurs. C'est notamment à travers ces témoignages qu'ils arrivent à nous parler des dynamiques paysagères. Cet aparté nous permet de rebondir sur les éléments qu'ont abordés les agriculteurs.

Les éléments du paysage identifiés par les agriculteurs sont pour eux des enjeux pour l'agriculture de

¹ L'âge des agriculteurs interrogés est hétérogène, de 30 à 50 ans. L'entretien s'est parfois agrémenté de l'intervention d'un paternel retraité, mais toujours impliqué.

demain et de facto les paysages. Les agriculteurs expriment clairement ici, le souci du paysage. Nous allons poursuivre en identifiant quatre enjeux paysagers affectant aujourd'hui et demain les paysages. Le premier, concerne les enjeux liés au boisement, ensuite, à l'évolution de la flore, puis à l'évolution des pratiques culturales et d'élevage ainsi qu'à la gestion de l'eau. Ce sont des enjeux qui ont été les plus remarqués par les agriculteurs.

L'enjeu lié aux boisements dans la dynamique des paysages concerne en particulier la reconquête agricole. Les agriculteurs ont la certitude que le paysage forestier de résineux va évoluer. Seulement, il est difficile de savoir exactement quelle trajectoire va être empruntée. L'un des facteurs qui pourrait l'être est l'évolution cyclique végétale. En effet, l'ensemble du massif forestier a été en grande partie planté dans la même période². De ce fait, un cycle végétatif s'établit. Une grande partie du massif forestier arrive à maturité au même moment. Les arbres sont alors coupés pour la production de bois d'œuvre. La pratique de la coupe à blanc marque fortement le paysage. Par-là, nous entendons un «cycle végétatif» créant des temporalités dans les paysages forestiers. Les plantations d'arbres arrivées à maturité productive sont coupées. Cette coupe crée ainsi des

brèches pour permettre d'emprunter une nouvelle utilisation de la parcelle. A contrario, les forêts qui ne sont jamais coupées totalement sont plus difficiles à convertir à d'autres utilisations.

Les agriculteurs remarquent un changement climatique notamment lié à l'état sanitaire de certaines espèces de résineux³ qui sont plantées en monoculture. Jusqu'ici, les plantations ont relativement bien poussé. Ces essences de choix ne pousseront peut-être pas aussi bien dans les années à venir ce qui conduira inévitablement à changer les essences ou l'usage des parcelles. Ils remettent alors en question le patrimoine forestier aujourd'hui présent dans les paysages. Les agriculteurs voient une plus-value à travers l'agriculture en réinvestissant ces parcelles boisées. Aujourd'hui, de nombreuses aides se présentent aux agriculteurs pour permettre cette entreprise de déboisement. Faudrait-il encore qu'elle soit facile à mettre en place⁴. Certains agriculteurs sont prêts à entreprendre ce type d'interventions onéreuses lorsqu'elles représentent de forts enjeux pour leur exploitation. En second plan, l'argument du paysage est présent. Les plantations de résineux restent pour les agriculteurs un point noir dans certaines situations. Un contrepoint peut être spécifié.

2 1950 à 1980 suite à la mise en place du Fonds Forestier National (FFN) sur le territoire Français. Le Puy-de-Dôme et les Vosges du Nord ont été deux lieux fortement impactés par cette politique publique de boisement incitatif. (Dodane, 2002)

3 Il s'agit notamment du scolyte (*scolytinae*) de l'épicéa. C'est un coléoptère qui pond ses œufs sur l'écorce des épicéas et peut provoquer la mort d'un arbre déjà fragilisé. Ce phénomène est accéléré par le réchauffement climatique. (ORECC Auvergne-Rhône-Alpes, 2017)

4 Il s'agit notamment des freins administratifs et réglementaires liés au boisement.

Les agriculteurs maintiennent qu'il ne faut pas blâmer la raison pour laquelle ces plantations ont été plantées massivement. Ils n'excluent pas à l'avenir de se retrouver dans l'impossibilité de céder leur exploitation. Ils envisageraient alors la plantation d'arbres sur leurs terres. Ils ne concevraient pas de voir leurs terres à l'abandon et devenir une friche. Pour eux, une forêt reste toutefois plus intéressante à leurs yeux qu'une terre abandonnée.

Nous voyons que cet enjeu du boisement dans les dynamiques du paysage fait écho chez les agriculteurs. Leur constante évolution liée au cycle végétatif et changement climatique devient une question dont les agriculteurs s'emparent. Elle se traduit par des actions de reconquête agricole ou de plantation conduisant ainsi à l'évolution des paysages.

L'évolution de la flore représente aussi pour les agriculteurs une évolution, en cours et future, des paysages. Par exemple, certains agriculteurs voient le robinier (*Robinia pseudoacacia*) évoluer et apparaître à des endroits où il était absent. Le réchauffement climatique lui est favorable et c'est une plante armée qui se défend très bien de l'abrutissement sauvage et domestique. Le robinier contribue au changement des paysages et amène les agriculteurs à le prendre en compte dans leurs pratiques agricoles. Idem dans les paysages humides, les joncs (*Scirpus lacustris*) disparaissent peu à peu. Les étés secs leurs sont moins favorables. En revanche, ce

sont des lieux plus faciles d'accès et d'entretien, car le sol supporte les engins agricoles. On identifie clairement que la flore évolue en partie à cause du réchauffement climatique ce qui change leurs pratiques. Ils sont donc bien acteurs des dynamiques paysagères.

L'évolution des pratiques culturelles et d'élevages concerne spécifiquement les alternatives qu'empruntent certains agriculteurs dans leurs pratiques agricoles impactant ainsi l'évolution des paysages. Les agriculteurs nous donnent des exemples d'alternatives qu'ils envisagent ou qu'ils ont déjà mis en place. L'agroforesterie en est une. Elle consiste à inclure l'arbre intraparcellaire. Elle est pour certains agriculteurs, une solution de pratique culturelle durable contre le réchauffement climatique. Les agriculteurs voient à travers l'arbre différentes nouvelles façons de le valoriser. L'émondage des arbres pour la production fourragère, le bois d'œuvre et bois énergie, la production fruitière et simple intérêt écologique et esthétique. Ce sont autant de nouvelles formes paysagères qui apparaissent : pré-verger pâturé, champ de céréales ou fourrage agroforestier, etc.

La diversification des cultures est l'une des pistes qui sont émises par les agriculteurs. C'est-à-dire, la diversification des élevages, la mise en place de cultures maraîchères, des systèmes de transformation à la ferme, la proposition de services touristiques comme des gîtes, chambres d'hôtes, etc. De nombreuses nouvelles initiatives apparaissent dans le monde

agricole. Elles construisent un environnement aux nouvelles complexités et relations. Il est bien entendu que ce sont des alternatives durables pour l'agriculture. Il ne faut pas exclure que les pratiques agricoles puissent continuer à évoluer dans une intensification des pratiques notamment celles de l'élevage et des cultures terrestres et hors-sol. Toutefois, ce type de modèle agricole est aujourd'hui largement remis en question. À ce titre, cette pratique agricole ne produirait strictement pas les mêmes paysages.

Le dernier enjeu paysager qui participe et participera à l'évolution des paysages est la gestion de l'eau. Il est une chose évidente pour les agriculteurs que l'eau va devoir être au centre de leurs préoccupations. C'est une ressource qui demande une grande connaissance du territoire, un savoir-faire et un entretien de ce patrimoine. Des aménagements doivent réapparaître comme ils avaient été. La création de serves, de béals, de fontaines doit permettre de mieux maîtriser et protéger cette ressource qui est essentielle et qu'importe la pratique agricole empruntée. Ce sont parfois des micros interventions comme la création de petites saignées pour guider les sources. La restauration ou la création de captage pour des fontaines qui sont si essentielles au cœur du village. En plus de créer de nouveaux éléments du paysage, il permet de mieux gérer et préserver l'eau pour l'agriculture, pour l'intérêt écologique des milieux et la consommation d'eau pour les

habitants. Ce sont des actes qui participent à la singularité et à la vie des paysages.

Ces quatre exemples nous enseignent que les agriculteurs sont soucieux et s'identifient bien comme acteurs des dynamiques paysagères. Ils identifient également les potentiels enjeux qui conduiront à l'évolution des paysages. Cela nous permet de poursuivre sur la place que l'héritage paysager joue dans les pratiques agricoles.

Les pratiques agricoles ne s'établissent pas sur un terrain vierge. C'est sur un socle géomorphologique où sont présentes des interrelations (anthropologiques, écologiques, éléments physiques, etc.) qui permettent de générer une évolution complexe amenant à la formation des paysages. Nous ne sommes pas sans savoir que ce paysage n'est pas fixe. Il est en perpétuelle évolution au rythme de ses interrelations qui ont lieu au sein de lui-même. C'est à travers l'image du palimpseste paysager⁵ que les pratiques agricoles se réalisent. Les paysages se chargent de cette richesse et complexité. Demain, il sera encore différent et il est encore difficile d'en imaginer l'évolution. Cependant, il est possible de supposer certaines trajectoires qui pourraient prendre le paysage. Ce sont les signaux (Davasse, 2015, p.59) dans les paysages qui nous l'indiquent. Ils nous permettent de rebondir sur ce que nous avons précédemment vu. Ce sont les signaux que les agriculteurs

5 Définition de palimpseste en note de bas de pages à la page 11 de la partie 1, 1.1

identifient comme éléments paysagers qui présentent un enjeu les amenant à faire évoluer leurs pratiques et de facto les paysages. Il s'agit là, de signaux liés au paysage agricole. Il est certain que l'agriculture ne fait pas partie des uniques signaux dans le paysage.

Pour résumer, le souci que portent les agriculteurs se manifeste à travers un prisme dans les paysages. Les agriculteurs sont soucieux des dynamiques paysagères à travers le prisme des héritages du paysage «trace⁶» et

de leurs lectures du paysage actuel «indice⁶». Ce prisme conditionne et amène les agriculteurs à avoir un «regard connaisseur» pour faire évoluer leurs pratiques. C'est à travers le discours des agriculteurs, leurs actes, et leurs intentions futures, qu'il sera possible d'identifier ces «signaux⁶». On peut alors mieux anticiper les potentielles évolutions des paysages. À partir de là, on peut dire que les pratiques agricoles actuelles permettront aux générations futures de recevoir un héritage paysager riche de son évolution.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME
DE BORDEAUX
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

6 Les termes de «traces», «indices» et «signaux» sont abordés par Bernard Davasse sous la forme de clés de reconnaissance et d'identification repérables dans le paysage. Il est vu comme une «surface indiciaire». (Davasse, 2015, p.59)

Nous entendons ces termes de cette manière dans ce travail :

Les «traces» comme éléments du paysage qui nous indiquent d'une pratique anthropique passée ;

Les «indices» sont des éléments dans le paysage indiquant une pratique en cours ;

Les «signaux» étant les éléments du paysage (ou des paroles) précurseurs pouvant signifier une évolution dans un court ou long terme des paysages.

4 • Regard transversal : les obstacles au génie paysagiste de l'agriculteur

À travers les trois hypothèses explorées précédemment, nous pouvons avoir un regard transversal. Nous nous appuyons d'un scénario fictif pour illustrer ce regard transversal.

Via la pratique agricole qui est le dénominateur commun des hypothèses visibles dans les paysages, il est possible de comprendre comment s'articulent les enseignements des hypothèses. Progressivement, un lien se matérialisera, apportant contribution à la problématique que nous nous étions donnée – le paysage est un outil pour penser les projets agricoles de demain. Cela nous amène à la réflexion du : comment les agriculteurs entretiennent leurs relations avec les paysages et plus particulièrement, l'influence réciproque entre les pratiques agricoles et les paysages ? –

Les pratiques agricoles à travers les paysages sont premièrement soumises à l'organisation parcellaire de l'exploitation. Comme nous l'avons vu, ces organisations peuvent être variées. C'est d'ailleurs à travers cette diversité que l'on remarque que l'organisation parcellaire affecte la pratique de l'agriculteur. En effet, l'agriculteur doit adapter sa façon de travailler selon les avantages et inconvénients de sa répartition parcellaire dans son pays. C'est à travers cette «matrice parcellaire» que les différentes actions des agriculteurs sont réalisées. Elles sont elles-mêmes déjà influencées

par l'organisation des parcelles. Nous avons aussi relevé, certains freins qui agissent eux aussi, sur les pratiques agricoles. Il s'agit de la difficulté pour les agriculteurs d'évoluer dans l'organisation parcellaire et dans les statuts de propriété en raison des pressions foncières existantes.

À partir de cette matrice établie, l'agriculteur va intervenir dans ses différentes parcelles dans un but de production. Cependant, nous avons constaté que l'agriculteur, dans sa pratique agricole, avait des actions primaires propres à la production directe (ex : production de fourrage, pâturage, etc.) et d'autres actions qui sont plus en marge (entretien des chemins, clôtures, abords du village, etc.). Ses actions sont conditionnées par la lecture du paysage de l'agriculteur. Il porte un regard sur les reliefs et les ressources composant le lieu. Il fait de son regard, un «regard connaisseur» sur les lieux où il va porter une action qui prendra forme dans les paysages. Ce «regard connaisseur» est alors un levier supplémentaire qui influence la pratique agricole de celui-ci. D'autant plus, lorsqu'on imbrique ce «regard connaisseur» face à l'organisation parcellaire de l'exploitation. Certains actes ne se font pas de la même façon selon l'emplacement des parcelles dans le pays, qui plus est, avec le statut du fermage. Nous pouvons illustrer cette imbrication par un exemple : l'agriculteur à travers son «regard de connaisseur» peut

être conduit à mener certaines actions particulières qui seront tout simplement simplifiées dues à des parcelles éloignées ou qui ont un statut de fermage. Il limite alors certaines actions marginales et se contente des actions primaires.

Les actions marginales sont davantage réalisées à proximité de l'exploitation, ce qui s'explique par son usage plus fréquent induit par sa proximité. Elles participent également à la qualité de son cadre de vie contrairement aux actions marginales faites dans des parcelles qui seraient beaucoup plus éloignées.

Mis à part quelques exceptions, les actions qui ne conduisent pas les agriculteurs ne permettent pas, dans un but premier, de contribuer au paysage. Il s'agit avant tout de générer une production qui peut être, par exemple, fourragère, laitière, etc. L'agriculteur arrive à mettre en place un équilibre entre les actions primaires de production et les actions marginales grâce aux trois facteurs que nous avons identifiés. Les facteurs sont : techniques, fonctionnels et économiques (financier et énergie humaine). De par cet équilibre, cela crée un levier supplémentaire qui influence les pratiques agricoles.

Place à présent à la sensibilité de l'héritage des agriculteurs. Leur mémoire et «regard connaisseur» leur permettent d'apprécier les traces persistantes ou menacées dans les paysages. Les traces ne font pas toute preuve de la même attention portée par les agriculteurs à leurs égards. Pour certaines, elles sont vues par ceux-ci comme des éléments à enjeux

pour l'agriculture de demain. Elles rentrent alors en considération dans la pratique des agriculteurs. Elles deviennent, une fois encore, un levier supplémentaire qui influence les pratiques agricoles.

Nous pouvons soutenir que les agriculteurs s'identifient comme acteurs de cette évolution, via les actions qu'ils peuvent réaliser. Ces actions là, permettent d'être perçues comme les signaux des trajectoires futures du paysage.

Pour développer davantage, nous allons présenter un scénario fictif. Il permettrait de faire l'impasse sur les freins qui entravent les agriculteurs lors de certaines prises de décisions dans leurs pratiques agricoles.

Il est important de préciser qu'il ne s'agit pas là d'un axiome, mais d'une illustration intelligible à la démonstration.

– Dans un premier temps, il faudrait que l'exploitation soit regroupée sous forme de multi-sites avec une agglomération de terres suffisante autour de l'exploitation. Il permet de jouir de différentes situations géographiques et climatiques tout en ayant un parcellaire groupé dans différents sites. Il permet à l'agriculteur de pouvoir diversifier ses cultures et de ne plus être dépendant de son seul lieu de production.

L'agriculteur sera davantage propriétaire de ses parcelles que sous le statut du fermage. Il lui permettra d'avoir davantage de liberté. Il lui sera possible d'entreprendre certains aménagements comme la plantation de haies ou l'élagage de certains arbres.

Il lui est possible d'avoir un «regard connaisseur» sur les parcelles autour de l'exploitation ainsi que sur les multi-sites dispersés dans son pays. Il peut ainsi conduire sa pratique agricole de manière beaucoup plus fine dans les différents sites et particulièrement sur les parcelles agglomérées à l'exploitation. Ces actions marginales que nous avons évoquées précédemment sont plus présentes dans la pratique agricole. Elles s'expliquent du fait que la pratique agricole contribue à la qualité du cadre de vie de l'agriculteur pour les parcelles à proximité de l'exploitation. Pour les autres parcelles éloignées, l'agriculteur garde une attention par les actions marginales. Du fait de l'organisation parcellaire en multi-sites, chaque action contribue à améliorer la production de plusieurs parcelles¹.

De là, il permet à l'agriculteur d'apporter une attention plus particulière sur les éléments du paysage hérités du passé. Au même titre, l'agriculteur a la possibilité

d'entreprendre des pratiques agricoles particulières (reconquête agricole, agroforesterie, gestion de l'eau), participantes à la dynamique des paysages et à la pérennisation de certaines traces paysagères héritées.

L'accumulation de toutes ces actions marginales ou prioritaires contribue à l'entretien et l'évolution des paysages d'une façon singulière et attentionnée. –

Le scénario met alors en évidence les conditionnements de certains choix sans obstacles (pression foncière, organisation parcellaire, liberté d'action, etc.) portés par l'agriculteur. Comme nous l'avons vu, cette abondance de choix décisionnels a un impact sur les pratiques agricoles (il peut en apparaître d'autres selon différents contextes). Elle l'est d'autant plus et apporte une richesse et une singularité dans la pratique agricole. Autrement dit, l'agriculteur exprime, sans obstacle, un certain «regard paysagiste» et le fait paraître par sa pratique agricole dans les paysages.

¹ Nous sous-entendons ici qu'un regroupement parcellaire dans un lieu donné permet à l'agriculteur d'entreprendre des actions marginales. Par exemple, l'entretien de certains accès à des champs ou à l'entretien de clôtures et de haies. Par ces actions, elles contribuent à la fois à plusieurs parcelles. A contrario, l'agriculteur n'interviendrait pas de la même manière, voir pas du tout, s'il s'agit d'une seule parcelle, qui plus est, de petite superficie et éloignée de l'exploitation.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE
DE BORDEAUX
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Conclusion

Ce travail de recherche avait pour ambition d'explorer le monde agricole au travers de ses pratiques ainsi que par son intime relation avec le paysage. Depuis l'industrialisation de l'agriculture, il y a eu une distanciation dans cette relation. Cependant, le paysage est un outil pour penser les projets agricoles de demain. Cela nous a amenés à nous poser la question suivante : comment les agriculteurs entretiennent leurs relations avec les paysages et plus particulièrement, l'influence réciproque entre la pratique agricole et les paysages ?

La méthode qui a été employée pour entreprendre cette recherche a été l'identification de trois hypothèses. Chacune intégrant une branche d'investigation particulière. La première est la question spatiale ; puis la lecture singulière du paysage par l'agriculteur ; et pour finir les dynamiques du paysage par les pratiques agricoles garantes des paysages.

La méthode se poursuit par la rencontre d'agriculteurs au sein de cinq exploitations. Elle s'est constituée d'échanges constructifs à l'appui de documents iconographiques et du cadre paysager de la ferme qui nous entourait. Cette méthode d'investigation nous a permis d'extraire les matériaux essentiels à notre recherche.

Le travail de recherche nous enseigne alors que les agriculteurs ont une relation avec le paysage. Il y a des facteurs qui viennent influencer les relations réciproques

qu'ont les pratiques agricoles avec le paysage. C'est ce que nous allons voir.

Les inters-relations se réalisent sur une «matrice parcellaire» ayant des paramètres hétéroclites (organisation parcellaire, échelle d'exploitation). Cette «matrice parcellaire» conditionne d'une part, les spatialités des pratiques et d'autres, l'influence de la pratique agricole.

Les actions marginales et les actions primaires font partie des pratiques de l'agriculteur. Elles participent à la fabrication des évolutions des paysages. Cependant, les actions marginales sont celles qui représentent le plus, le fruit de cette lecture ingénieuse de l'agriculteur. Le «regard connaisseur» le conduit à réaliser des actions marginales contribuant pleinement à la préservation des «traces» héritées dans les paysages, et à la richesse des paysages actuels «indice».

Ce «regard connaisseur» contribuant aux actions, est issu d'une lecture fine de son milieu ambiant. Il s'agit là, d'un regard paysagiste, qui ne se figure pas en tant que tel, mais s'y réfère bien.

Le discours des agriculteurs nous permet de déceler comment ce «regard connaisseur» permet aux agriculteurs de projeter l'évolution de leurs pratiques. Celles-ci se traduiront alors, dans les paysages, par des actes marginaux et primaires. Ce sont alors des «signaux» qui s'illustrent dans ces discours. Ils nous enseignent, les possibles trajectoires d'évolution

des paysages.

La plus-value de ce travail nous permet de prendre davantage conscience de la relation qu'entretient l'agriculteur avec le paysage dans sa pratique agricole. Ses actes, marginaux ou primaires, sans certains obstacles, font de l'agriculteur un véritable artisan paysagiste d'une pratique agri-paysagère. Il permet aussi, à travers ce «regard connaisseur» d'identifier les «signaux» et en faire des enseignements pour les outils d'aide à la décision des politiques publiques liées aux aménagements territoriaux. Il s'agit aussi d'un outil d'aide à la prise en compte du paysage dans les projets de territoire et notamment dans les projets agricoles.

Toutefois, notre recherche s'est investie dans des branches qui s'avèrent être vastes et riches de complexité. La recherche nous a permis d'avoir des matériaux et résultats intéressants pour en tirer des enseignements. Un travail complémentaire pourrait être conduit afin d'investir plus profondément les différentes branches rencontrées dans ce travail. De même, ce travail pourrait être accompagné d'un panel plus large d'agriculteurs et de situations géographiques différentes. Il permettra de voir si ce constat peut être généralisé ou non. Les résultats pourraient alors s'enrichir mutuellement et compléter ce travail de recherche.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE
DE BORDEAUX
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'ACCES

Bibliographie

Ambroise, Régis. 2002. L'agriculture et la forêt dans le Paysage. Ministère de l'agriculture de l'alimentation de la pêche et des affaires rurales. Manuel. [En ligne]. <https://www.banquedesterritoires.fr/sites/default/files/publication/L%27agriculture%20et%20la%20forêt%20dans%20le%20pay-sage.pdf>.

Ambroise, Régis. 2013. « Régis Ambroise – Openfield ». Openfield. [En ligne]. <https://www.re-vue-openfield.net/2013/06/23/evolution-de-la-pratique-paysagiste-face-a-la-question-agricole/> (18 février 2020).

Ambroise, Régis. 2018. Réinventer les paysages agricoles. YouTube. [En ligne]. <https://www.youtube.com/watch?v=JgkgzaQIHnQ> (19 février 2020).

Ambroise, Régis. 2019. « Le paysage, outil et projet pour une agriculture en transition vers un développement durable et harmonieux des territoires ». Collectif PAP. 9. [En ligne]. http://www.paysages-apres-petrole.org/wp-content/uploads/2019/03/ARTICLE-28-Collectif-PAP_RA.pdf.
Berque, Augustin. 1995. Les raisons du paysage: de la Chine antique aux environnements de synthèse. Hazan. Paris.

Antoine de Boismenu. (2004). La fin des paysages ? (Livre blanc-FNSAFER, Vol. 1-1). [En ligne]. <https://www.aurm.org/uploads/media/d0e589a09c0db1558fb6cd364606ebb0.pdf>

Beuret, Jean-Eudes. 2002. « À qui appartient le paysage - Natures Sciences Sociétés ». Natures Sciences Societes 10(2): 47-53. [En ligne]. <https://www.nss-journal.org/articles/nss/pdf/2002/03/nss20021002p47.pdf>.

Berque, Augustin. 1994. Cinq propositions pour une théorie du paysage. Seyssel: Champ Vallon.

Bigando, Eva, et Marion Charbonneau. 2017. « Et si le paysage était au service de l'éleveur ? » Projets de paysage : revue scientifique sur la conception et l'aménagement de l'espace. [En ligne]. https://www.projetsdepaysage.fr/et_si_le_paysage_tait_au_service_de_l_eleveur_ (3 mars 2020).

Bonneaud, François, Ambroise Régis, Monique Toublanc et coll.. 2009. « Projet d'exploitation agricole et paysage ». [En ligne]. www.banquedesterritoires.fr/sites/default/files/publication/Projet%20d%27exploitation%20agricole%20et%20paysage%20%28Ministère%29.pdf.

Brossier, Jacques. 2008. Quels paysages avec quels paysans ? : Les Vosges du Sud à 30 ans d'intervalle. Editions Quae.

Caillault, Sébastien, et Maxime Marie. 2009. « Pratiques agricoles, perceptions et représentations du paysage : quelles articulations ? Approches croisées Nord/Sud ». *Norois. Environnement, aménagement, société* (213): 9-20. [En ligne]. <http://journals.openedition.org/norois/2995> (18 octobre 2020).

Candau, Jacqueline, et Ludovic Ginelli. 2011. « L'engagement des agriculteurs dans un service environnemental. L'exemple du paysage ». *Revue française de sociologie* Vol. 52 (4): 691-718. [En ligne]. <https://www.cairn.info/revue-francaise-de-sociologie-1-2011-4-page-691.htm?contenu=auteurs> (15 avril 2020).

Conseil de l'Europe. 2000. n° 176 Série des traités européens Convention européenne du paysage. <https://rm.coe.int/168008062a> (18 juin 2019).

Conseil départemental du Puy-de-Dôme. 2015. « Gérer et préserver les espaces agricoles Soutien à la réhabilitation agricole d'espaces boisés gênants et/ou friches ». [En ligne]. https://www.puy-de-dome.fr/fileadmin/user_upload/guideaide/pdf/866.pdf.

Conseil départemental du Puy-de-Dôme. « Réglementation des boisements ». [En ligne]. <https://www.puy-de-dome.fr/territoires/amenagement-foncier/reglementation-des-boisements.html> (18 novembre 2020).

Davasse, Bernard. 2015. « La trace des temps. Les complexes socio-écologiques au prisme du paysage. Pour une géographie de l'environnement impliquée ». : 139. [En ligne]. <https://halshs.archives-ouvertes.fr/tel-01187651/document> (22 novembre 2020).

Deffontaines, Jean-Pierre. 1994. « L'agriculteur-artisan, producteur de formes ». *Natures Sciences Societes* 2 (4): 337-42. [En ligne]. <https://www.nss-journal.org/articles/nss/pdf/1994/04/nss19940204p337.pdf>.

Deffontaine, Jean-Pierre. 1995. « Cinq propositions pour une théorie du paysage réaction d'un agronome ». *Natures Sciences Societes* 3 (4): 354-56. [En ligne]. <https://www.nss-journal.org/articles/nss/pdf/1995/04/nss19950304p354.pdf>.

Deffontaines, Jean-Pierre, et Nicole Mathieu. 2002. « Vous avez dit paysage., mais qui appartient-il ? » In *NATURES SCIENCES SOCIETE*. [En ligne]. <https://www.nss-journal.org/articles/nss/pdf/2002/03/nss20021002p56.pdf>.

Dodane, Clément. 2010. « Les nouvelles forêts françaises. L'exemple ardéchois ». *Géoconfluences*. [En ligne]. <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/doc/territ/FranceMut/FranceMutScient8a.htm> (14 décembre 2020).

Duby, Georges. 1991. L'Histoire continue. Odile Jacob. Paris.

Franchi, Aurélie et coll. « Méthode pour l'identification, la caractérisation et la qualification des paysages ». : 115. [En ligne]. <https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/Les%20Atlas%20de%20paysages%20Méthode%20pour%20l%27identification%20la%20caractérisation%20et%20la%20qualification%20des%20paysages.pdf>.

Jacques, Cloarec. 1991. De l'agricole au paysage. Mission de l'école des hautes études en sciences sociales. [En ligne]. https://www.persee.fr/issue/rural_0014-2182_1991_num_121_1.

Janin, Rémi. 2010. « Un projet d'architecture et de paysage contemporain sur une exploitation agricole ». [En ligne]. <https://www.revue-openfield.net/wp-content/uploads/2011/02/fiche20.pdf>

Janin, Rémi. 2015. « Présentation de la démarche et du projet / 2005>2015 Ferme de Vernand (42) Diplôme «Agriculture, quels paysages pour quels projets ? Une ferme en question». Openfield. [En ligne]. <https://www.revue-openfield.net/wp-content/uploads/participants-database/presentationdiplomevernand.pdf>.

Labrue, Claire. 2009. « Le massif, ses marges et la préoccupation d'enfermement de l'habitat. Exemple des Vosges du Nord. » Revue Géographique de l'Est, Vol.49 / 2-3. [En ligne]. <https://journals.openedition.org/rge/2007> (14 décembre 2020) ; DOI : <https://doi.org/10.4000/rge.2007>.

Landais, Etienne, Jean-Pierre Deffontaines, et Marc Benoît. 1988. « Les pratiques des agriculteurs. Point de vue sur un courant nouveau de la recherche agronomique ». Études rurales 109 (1): 125-58. [En ligne]. https://www.persee.fr/doc/rural_0014-2182_1988_num_109_1_3226 (18 octobre 2020).

Laumond, Jean-Sébastien, Régis Ambroise, et Marc Benoît. 2017. « Réaménagement foncier territorial et agro-écologique dans la vallée de la Bruche : le paysage au cœur des enjeux comme outil et projet ». Association française d'agronomie 7 (2): 141-47.

Laurent, Catherine. 1994. « L'agriculture paysagiste : du discours aux réalités ». NATURES - SCIENCES - SOCIÉTÉS: 231-42. [En ligne]. <https://www.nss-journal.org/articles/nss/pdf/1994/03/nss19940203p231.pdf>.

Légifrance. « LOI n° 93-24 du 8 janvier 1993 sur la protection et la mise en valeur des paysages et modifiant certaines dispositions législatives en matière d'enquêtes publiques (1) - Légifrance ». [En ligne]. <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000000541949/> (18 novembre 2020).

Luginbuhl, Yves. 2001. « La demande sociale de paysage ». Conseil national du paysage: 17. [En ligne]. <https://www.vie-publique.fr/sites/default/files/rapport/pdf/014000726.pdf>.

Ménadier, Lydie. 2012. « Paysages de fromages : Sensibilités au paysage, pratiques des agriculteurs et ancrage territorial des AOC fromagères de moyennes montagnes d'Auvergne et de Franche-Comté ». Carnets de géographes (4). [En ligne]. <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00942947/document> (10 mars 2020).

Michelin, Yves. 2000. « Le bloc-diagramme : une clé de compréhension des représentations du paysage chez les agriculteurs ? Mise au point d'une méthode d'enquête préalable à une gestion concertée du paysage en Artense (Massif central français) ». Cybergeo : European Journal of Geography. [En ligne]. <http://journals.openedition.org/cybergeo/1992> (29 avril 2020).

Michelin, Yves. 2005. Des paysages pour le développement local ; expériences et recherches innovantes dans le Massif central. Revue d'Auvergne. Clermont-Ferrand: Alliance Univ. d'Auvergne.

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation. 2020. « La PAC en un coup d'œil ». In, 80. [En ligne]. <https://agriculture.gouv.fr/telecharger/111692?token=07e53b9558f48592cc77676d240ea-66ca9e27ff3dee87140d921ba93cf2c6309>.

ORECC Auvergne-Rhône-Alpes. 2017. « État des connaissances, activités économiques sylviculture et changement climatique en Auvergne-Rhône-Alpes ». [En ligne]. https://www.orcae-auvergne-rhone-alpes.fr/fileadmin/user_upload/mediatheque/ORCAE/Documents/Publications/ORECC_EtatConnaissance_AURA_Sylviculture_2017.pdf.

Parc naturel régional Livradois-Forez. « Le Haut-Livradois ». [En ligne]. <https://www.parc-livradois-forez.org/le-livradois-forez/situation-et-paysages/paysages-du-parc/le-haut-livradois/> (18 novembre 2020).

Pouzet, Clément. 2019. « Les Monts-du-Forez, un paysage à la richesse endormie ». [non disponible]. Ensap Bordeaux.

Renard, Laurence. 2017. « La place du paysagiste dans le paysage agricole ». Projets de paysage. Revue scientifique sur la conception et l'aménagement de l'espace (17). [En ligne]. <http://journals.openedition.org/paysage/4842> (19 octobre 2020).

Sources web et cartographiques

Scribbr : <https://www.scribbr.fr>

Wikipédia : <https://fr.wikipedia.org/wiki/Fermage> (17 juillet 2020)

Commission Européenne : <https://ec.europa.eu>

Géoportail : www.geoportail.gouv.fr/

Agreste : <https://agreste.agriculture.gouv.fr>

Parc naturel régional Livradois-Forez : www.parc-livradois-forez.org

Les documents non sourcés ont été réalisés par Pouzet Clément.

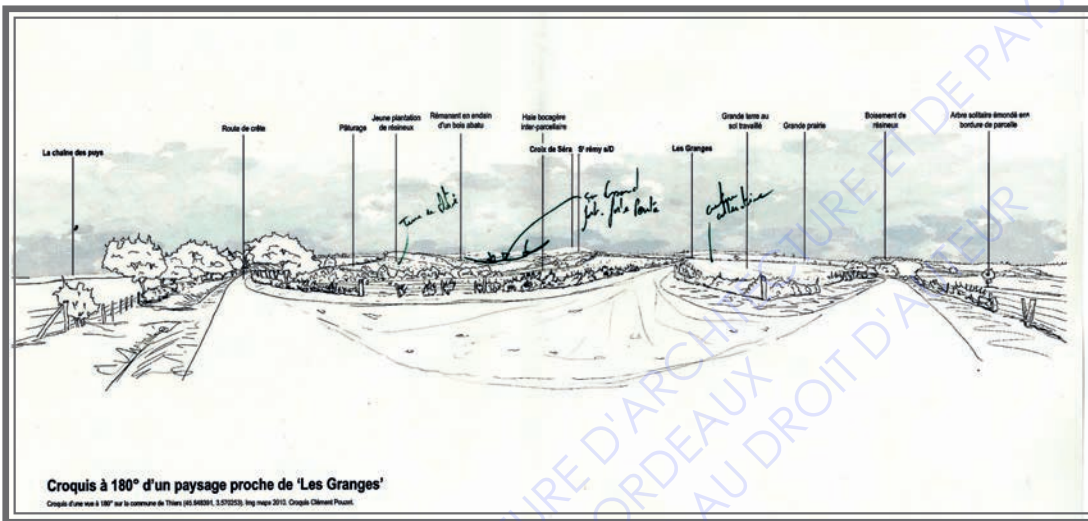
ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE
DE BORDEAUX
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Annexes

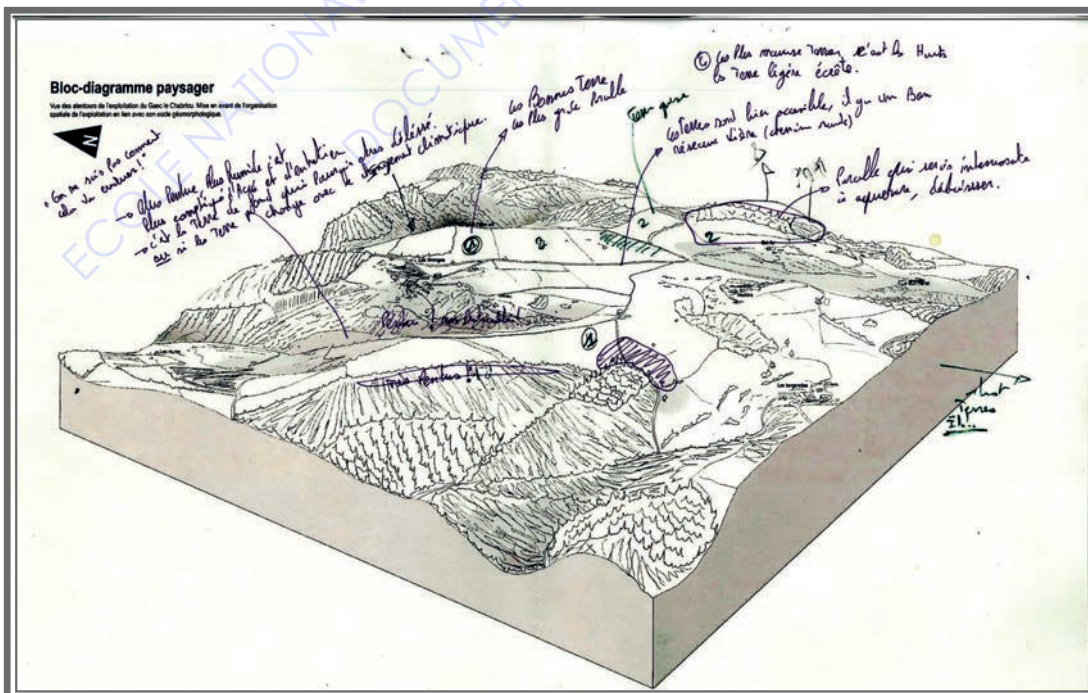
Ici sont présentés, les documents ayant permis de réaliser la rencontre avec un agriculteur. Il existe quatre autres dossiers d'agriculteurs qui ne sont pas présentés dans cette annexe.

La premier annexe est le dessin panoramique, la seconde est le bloc-diagramme paysager. La troisième est la reconstitution des orthophotographies avec annotations.

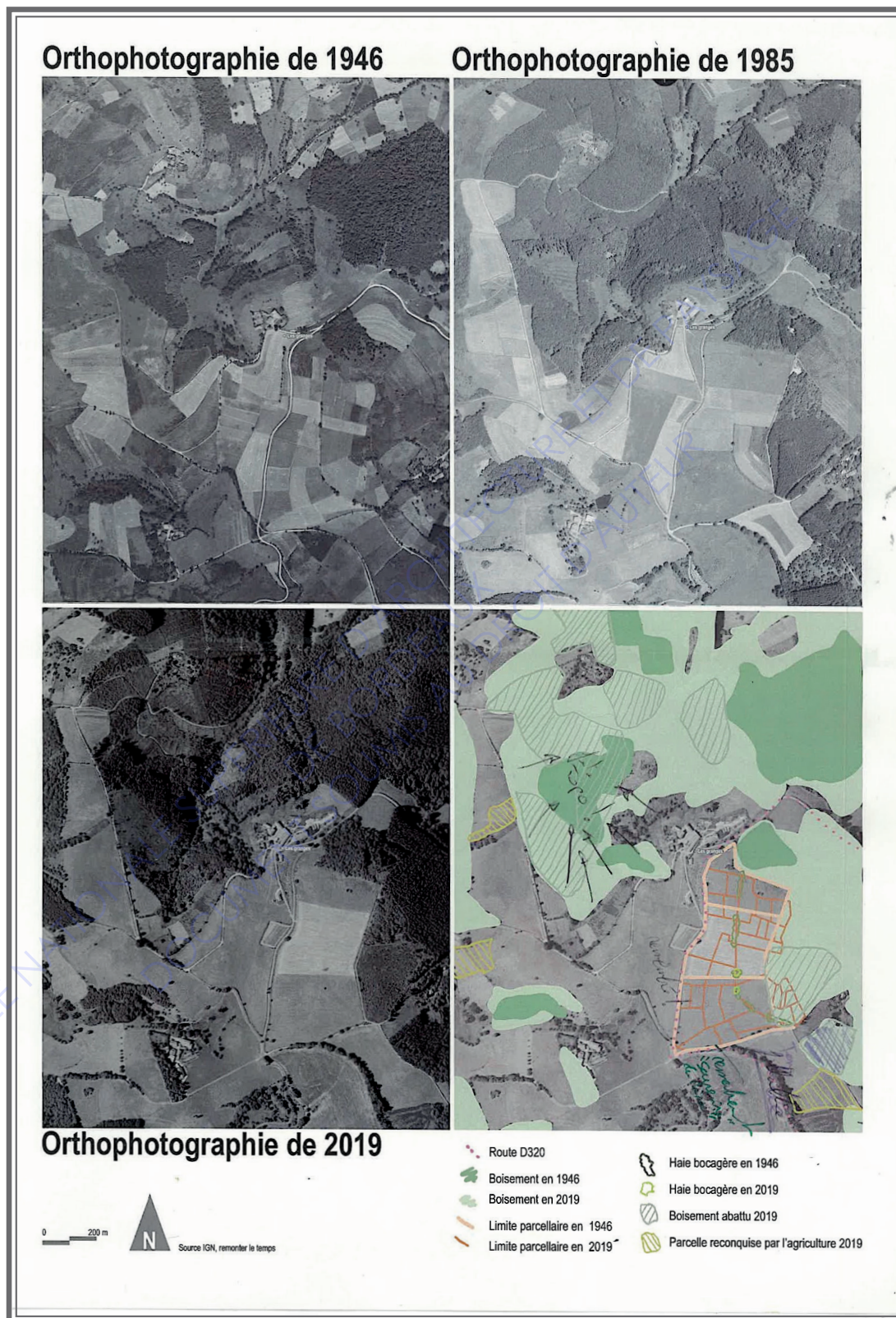
Annexe 1



Annexe 2



Annexe 3



Les agriculteurs sont-ils des paysagistes qui s'ignorent ?

Le cas des éleveurs en moyenne montagne du Livradois-Forez

Résumé :

Les agriculteurs sont-ils des paysagistes qui s'ignorent ?

Les agriculteurs par leurs pratiques agricoles contribuent au façonnage de nos paysages. Une relation particulière les lie.

L'objectif de ce travail de recherche est de comprendre l'influence réciproque des pratiques agricoles des agriculteurs avec les paysages.

On établira un socle de connaissances autour des discours du paysage agraire. Il apportera le vocabulaire spécifique au sujet. Il sera l'occasion de présenter l'apparition de ce lien qui les unit et de sonder comment le paysage se place dans les pratiques agricoles.

Pour répondre à notre problématique, nous avons émis des hypothèses dans trois branches d'investigation. La première est la question spatiale ; puis la lecture singulière du paysage par l'agriculteur ; et pour finir les dynamiques du paysage par les pratiques agricoles garantes des paysages.

Un travail d'enquête a été mené sur des éleveurs en moyenne montagne du Livradois-Forez. L'entretien s'est déroulé au sein de cinq fermes avec l'aide de documents iconographiques.

À travers cette expérience, nous avons découvert que les influences réciproques des pratiques agricoles avec le paysage étaient soumises à différentes pressions qui conditionnent certains choix pris par les agriculteurs dans leurs pratiques. Ces pressions sont de différentes natures (foncière, économique, spatiale, sensible, etc.). Elles précarisent cette conscience paysagiste des agriculteurs.

La recherche montre toutefois que l'agriculture et les paysages doivent dessiner réciproquement leurs destinées.

Mots-clés

Pratique agricole - Paysage - Agriculture - Livradois-Forez - Éleveur - Organisation spatiale - Pression foncière - Agro-paysager - Évolution des paysages - Enquête

Abstract :

Are farmers landscape designers who ignore each other?

Farmers through their agricultural practices contribute to shaping our landscapes. They have a special relationship.

The objective of this research work is to understand the reciprocal influence of agricultural practices of farmers with landscapes. We will establish a base of knowledge around the discourse of the agrarian landscape. It will bring the specific vocabulary to the subject. It will be the opportunity to present the emergence of this link that unites them and to explore how the landscape fits into agricultural practices.

To answer our problem, we made hypotheses in three branches of investigation. The first is the spatial question; then the unique reading of the landscape by the farmer; and finally the dynamics of the landscape through agricultural practices that guarantee landscapes.

Investigative work was carried out on breeders in the middle mountains of Livradois-Forez. The interview took place at five farms with the help of iconographic documents.

Through this experience, we discovered that the reciprocal influences of agricultural practices with the landscape were subjected to different pressures which condition certain choices made by farmers in their practices. These pressures are of different types (land, economic, spatial, sensitive, etc.). They make this landscape consciousness of farmers more precarious.

However, research shows that agriculture and landscapes must mutually shape their destinies.

Key-words :

Agricultural practice - Landscape - Agriculture - Livradois-Forez - Breeder - Spatial organization - Land pressure - Agro-paysager - Landscape evolution - Survey